

Le Mouvement Desjardins affiche d'excellents résultats financiers pour le premier trimestre de 2021

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 403 \$	1 455 \$	1 353 \$
Primes nettes	2 585	2 626	2 522
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	795	749	767
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 783	4 830	4 642
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(1 748)	534	54
Revenu total	3 035	5 364	4 696
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4	169	324
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(206)	1 781	2 071
Frais autres que d'intérêts	2 165	2 332	1 999
Impôts sur les excédents	274	206	17
Excédents avant ristournes aux membres	798 \$	876 \$	285 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾			
Particuliers et Entreprises	414 \$	364 \$	190 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	125	249	(41)
Assurance de dommages	248	378	73
Autres	11	(115)	63
	798 \$	876 \$	285 \$
Retour aux membres et à la collectivité			
Ristournes aux membres	90 \$	93 \$	77 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽³⁾	12	28	16
Programme Avantages membre Desjardins	4	10	11
	106 \$	131 \$	104 \$
Indicateurs			
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2,10 %	2,17 %	2,37 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	10,3	11,4	4,0
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,8	65,1	76,2
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,01	0,32	0,63
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,57	0,62	0,56
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁵⁾	155	157	125
Bilan et hors bilan			
Actif	376 981 \$	362 035 \$	326 919 \$
Prêts et acceptations nets	215 005	211 749	206 326
Dépôts	230 919	225 236	205 495
Capitaux propres	31 644	30 263	28 950
Biens sous administration	464 678	458 177	395 770
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	77 169	77 474	63 435
Ratios de fonds propres et ratio de levier			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	22,1 %	21,9 %	22,2 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1	22,1	21,9	22,2
Ratio du total des fonds propres	22,6	22,6	22,2
Ratio de levier	8,7	8,5	9,2
Autre renseignement			
Nombre d'employés	50 172	48 930	48 420

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 10 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Dont 5 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (15 M\$ au quatrième trimestre de 2020 et 6 M\$ au premier trimestre de 2020).

(4) Les données de 2020 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante en raison d'un raffinement méthodologique.

(5) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

(6) Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 13 mai 2021 – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2021, le Mouvement Desjardins, coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord, a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 798 M\$, en hausse de 513 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2020. Au premier trimestre de 2021, la croissance des excédents est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, à la bonne performance du réseau des caisses et à une sinistralité moins importante en assurance automobile pour le secteur Assurance de dommages. Rappelons que les excédents du premier trimestre de 2020 avaient été marqués par le début de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit avait été affectée par les incidences de la détérioration des perspectives économiques et des provisions avaient été comptabilisées en assurance voyage.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 414 M\$. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports aux excédents de 125 M\$ et de 248 M\$.

Le montant total retourné aux membres et à la collectivité a atteint 106 M\$ au premier trimestre de 2021, y compris une provision pour ristournes de 90 M\$, des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 12 M\$ et des montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 4 M\$, comparativement à un montant total retourné aux membres et à la collectivité de 104 M\$ pour la période correspondante de 2020. À cela s'ajoute le montant des engagements de 7 M\$ pour le premier trimestre de 2021 pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 22,1 % et de 22,6 % au 31 mars 2021, alors qu'ils étaient de 21,9 % et de 22,6 % respectivement au 31 décembre 2020.

« Desjardins débute le premier trimestre 2021 avec de solides résultats financiers malgré le contexte économique incertain lié à la pandémie. Je suis fier de nos résultats et des efforts déployés par la grande équipe du Mouvement. Notre excellente posture nous permet de répondre proactivement aux besoins de nos membres et clients et à ceux des communautés. D'ailleurs, nous avons répondu présents à l'invitation du gouvernement afin de limiter la propagation de la COVID-19 en ajoutant la Cité de la coopération à Lévis aux sites de vaccination », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Le Mouvement Desjardins demeure une institution financière très solide démontrant sa capacité à soutenir ses membres et clients, et ce, malgré le contexte de la pandémie de COVID-19.

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (Enhanced Disclosure Task Force ou EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il a émis 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2020, le rapport financier intermédiaire du premier trimestre de 2021 ainsi que les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier*, qui sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier* ne sont pas intégrés par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement (numéro de page) :

Catégorie	Recom-mendation	Information à fournir	Rapport annuel 2020	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires	Rapport au titre du troisième pilier
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	XXX	Présente page		
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	68-73, 239-246		55-57	
	3	Principaux risques et risques émergents	57, 58, 65, 66, 73, 74, 91	13, 30, 31		21-23
	4	Nouveaux ratios réglementaires	56-60, 91-97, 199, 200	26-28, 38, 39, 41-43	7, 9	
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	69-73			
	6	Culture de gestion des risques	69-73			
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	13, 34-46, 56, 60-62, 68-74			
	8	Simulations de crise	69			
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	57, 58	26, 27		6-8, 15, 16
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	58-60, 199, 200	27	6-8, 10	9, 10, 15
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	58-60	28	7	
	12	Gestion et planification du capital	56-60	25-29	6	
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	60-62, 74		11, 12	5
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risques et par méthodes de calcul	60-62, 79, 80, 87, 88	28, 29	11, 12	5
	15	Risque de crédit		29	24-46	14
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risques	62	28, 29	13-15	14
	17	Contrôles ex post et validation des modèles de crédit	79		43	
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	91-97	38-43		17
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	93-97, 204-206	40-42		
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	95, 96, 206-210	44-50		
	21	Sources et stratégies de financement	55, 56, 91, 92, 95, 96	38, 39, 44		
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	86, 87	34, 35		
	23	Facteurs de risque de marché	85-90, 183-187	33-38		
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	87-89	35, 36		
	25	Mesures de pertes extrêmes	56, 69, 87-89	35-37		
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	55, 66, 67, 69, 79, 80, 82-85	24, 25, 31-33	24-54	
	27	Politique de désignation des prêts dépréciés bruts	81, 126-145			14
	28	Rapprochement des prêts dépréciés bruts et des provisions pour pertes de crédit	55, 81-84, 126-145, 158-166	24, 25, 32, 70-76		
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	84, 85, 188-197			
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	80, 84, 85, 188-197		24-26	
Autres risques	31	Gestion des autres risques	60-62, 71-74, 98-103	28-31		
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	99, 204-206			

RAPPORT DE GESTION

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins, Mouvement ou Desjardins) regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rapport de gestion, daté du 13 mai 2021, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 31 mars 2021, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (Règlement 52-109) prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Contrairement à la Fédération, le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement ou à toute autre réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Conformément à la décision n° 2021-FS-0091 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) datée du 23 avril 2021, les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins sont désormais déposés par la Fédération en lieu et place des états financiers consolidés et des rapports de gestion de la Fédération afin de satisfaire les obligations de divulgation financière de la Fédération, en tant qu'émetteur assujetti, en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (Règlement 51-102) des ACVM, et la Fédération maintient à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins des contrôles et procédures conformes avec le Règlement 52-109. Depuis le 23 avril 2021 et conformément à la décision de l'AMF et des ACVM, la Fédération utilise les états financiers et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins à toutes les fins pertinentes en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable (y compris, notamment, en vertu du Règlement 52-109 et du Règlement 51-102). De l'information sur les contrôles et les procédures à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 31 mars 2021 et le rapport annuel 2020 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2020), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc. et, depuis le premier trimestre de 2021, sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels à l'exception des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, adoptées au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la deuxième phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence et décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

5 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	24 Revue du bilan
6 Événements importants	24 Gestion du bilan
8 Mesures non conformes aux PCGR	25 Gestion du capital
11 Le Mouvement Desjardins en bref	29 Arrangements hors bilan
11 Évolution du contexte réglementaire	30 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques
13 Environnement économique et perspectives	
14 Revue des résultats financiers	30 Gestion des risques
14 Analyse des résultats	30 Gestion des risques
17 Résultats des secteurs d'activité	31 Risque de crédit
17 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises	33 Risque de marché
19 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	38 Risque de liquidité
20 Secteur d'activité Assurance de dommages	
21 Rubrique Autres	
23 Sommaire des résultats intermédiaires	
51 Renseignements complémentaires	
51 Contrôles et procédures	
51 Information relative aux parties liées	
51 Méthodes comptables critiques et estimations	
51 Modifications comptables futures	
52 Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF	

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence possible de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, les hypothèses formulées s'avèrent erronées, ou que les prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. D'ailleurs, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l'établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le premier trimestre de 2021, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque juridique et réglementaire.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés à la pandémie de COVID-19, aux changements climatiques, à l'endettement des gouvernements, des entreprises et des ménages, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'évolution des taux d'intérêt et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés à l'atteinte à la sécurité, aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et aux cotes de crédit. Mentionnons aussi, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le premier trimestre de 2021.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Ces hypothèses peuvent également être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels à la section « Environnement économique et perspectives ». Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers et sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de la pandémie à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19 et le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois. Depuis cette date, la déclaration d'état d'urgence sanitaire a été prolongée de façon successive. Depuis le mois de mars 2020, le gouvernement du Canada a instauré différentes mesures de protection et les gouvernements des régions touchées ont mis en œuvre des mesures destinées à contenir l'élosion, y compris des fermetures d'entreprises, des restrictions aux déplacements, des quarantaines, des interdictions de rassemblements, des annulations d'événements et l'imposition d'un couvre-feu. Dans la foulée des recommandations des autorités gouvernementales dans le contexte de la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis en place dès le mois de mars 2020 plusieurs mesures de prévention et d'allègement.

Depuis le début de la pandémie, différentes restrictions, dont la sévérité varie d'une province et d'une région à l'autre, ont été imposées, assouplies et ensuite réintroduites par les gouvernements selon l'évolution de la propagation de la COVID-19. En mars et avril 2021, une forte remontée du nombre de cas positifs à la COVID-19 et l'émergence de variants ont amené les gouvernements à resserrer certaines mesures de prévention. Au Québec, par exemple, un couvre-feu était en vigueur dans certaines régions et le travail à distance est obligatoire pour tous les travailleurs, sauf pour ceux dont la présence physique est nécessaire à la poursuite des activités de l'organisation. Desjardins continue de placer la santé et la sécurité de ses membres et de ses employés au sommet de ses priorités et continue de favoriser la prestation de services en ligne ou à distance. En mars 2021, plus de 80 % des employés étaient en télétravail. Desjardins suit la situation de près et continue de s'adapter afin d'assurer la continuité de ses services vu le contexte de la COVID-19.

Desjardins participera également à l'effort de vaccination. Dès le 18 mai, la Cité de la coopération à Lévis s'ajoutera aux sites de vaccination contre la COVID-19. Il est important de préciser que Desjardins respectera l'ordre de vaccination établi par le gouvernement et ne priorisera pas ses employés ou ses membres et clients.

Principales mesures au bénéfice des membres et clients

Desjardins a déployé de nombreux moyens pour appuyer ses membres et clients dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Plusieurs mesures d'allègement ont été mises en place depuis le 16 mars 2020 pour les membres et clients particuliers et entreprises qui auraient de la difficulté à faire face à leurs obligations financières en raison de la situation actuelle. Les principales mesures d'allègement sont toujours en vigueur et évoluent afin d'offrir en tout temps des solutions pour les membres et clients en difficulté financière, quel que soit l'événement ou la situation. De plus, Desjardins a lancé récemment une carte de crédit sans frais à taux réduit, Flexi Visa. Ce produit permettra d'offrir une solution à plus long terme aux détenteurs qui en ont besoin, et ce, en tout temps. Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des détails sur les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins.

Le tableau suivant présente au 31 mars 2021, l'utilisation par les membres et clients de Desjardins des principales mesures d'allègement depuis le début de la pandémie.

Produits			
Financement	Nombre de demandes	Total des prêts - allègements accordés	Solde des prêts au 31 mars 2021
Prêts hypothécaires résidentiels et prêts à la consommation	167 675	19,0 G\$	1,8 G\$
Prêts sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	165 825	1,7 G\$	46 M\$
Prêts aux entreprises	34 583	17,3 G\$	1,4 G\$
Assurance	Nombre	Valeur de la remise	
Remise sur prime d'assurance automobile	2 151 000	155 M\$	

Desjardins a également établi des partenariats avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'offrir des solutions aux membres et clients. Le Mouvement Desjardins participe notamment aux programmes d'aide suivants qui permettent de fournir la liquidité supplémentaire pour financer les opérations ou bonifier le fonds de roulement des entreprises ayant des difficultés temporaires en raison de la COVID-19.

- Programme fédéral de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) :
 - En date du 31 mars 2021, 144 135 prêts d'un montant total de 4,8 G\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme CUEC. Les membres et clients pouvaient se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 mars 2021.
- Programme fédéral de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC) :
 - En date du 31 mars 2021, 126 prêts d'un montant total de 75 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme de prêts conjoints. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.
- Programme de financement pour les moyennes entreprises de la BDC :
 - Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme en juillet 2020. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.
- Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la BDC (PCSTT) :
 - En date du 31 mars 2021, 20 prêts d'un montant total de 4 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début de ce programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.
- Garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises (EDC) :
 - En date du 31 mars 2021, 117 prêts d'un montant total de 63 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début de ce programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.

- Garantie de prêt pour les entreprises du marché intermédiaire (EDC) :
 - Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.
- Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) avec Investissement Québec :
 - En date du 31 mars 2021, 204 prêts d'un montant total de 76 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme PACTE.

Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des détails sur ces programmes d'aide.

Mesures de fonds propres et de liquidités

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'AMF a instauré une série de mesures visant à soutenir le système financier québécois, dont notamment des ajustements aux exigences en matière de capital en lien avec la pandémie de COVID-19, des allègements réglementaires et administratifs au regard de certaines dispositions de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* de même que des informations additionnelles sur les processus de consultation et de surveillance. Pour des détails sur les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins à ce sujet, se référer à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le premier trimestre de 2021.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada utilisés par le Mouvement Desjardins est présentée à la sous-section « Risque de liquidité » de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le premier trimestre de 2021.

Ces sources additionnelles de financement permettent au Mouvement de maintenir des niveaux de liquidités adéquats pour faire face aux répercussions de la pandémie. De plus, le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 22,1 % et de 22,6 % au 31 mars 2021, alors qu'ils étaient de 21,9 % et de 22,6 % au 31 décembre 2020.

Mesures sociales et relance économique

Se reporter au rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des informations sur les mesures d'hygiène et de protection mises en place par le Mouvement Desjardins depuis mars 2020 afin de contribuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses effets.

Afin de contribuer à la relance économique du Québec et de l'Ontario, Desjardins a mis de l'avant plusieurs initiatives pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et ainsi aider les entreprises et organismes communautaires. Ces initiatives incluent notamment le Fonds du Grand Mouvement de 250 M\$ et le Fonds C de 10 M\$, et un partenariat avec Google et Bonjour Startup Montréal pour une compétition d'innovation. Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des renseignements sur ces initiatives.

Incidences de la pandémie

Comme mentionné dans la section « Environnement économique et perspectives » de ce rapport de gestion, la propagation de la COVID-19 a eu des effets perturbateurs dans les pays et les provinces canadiennes où le Mouvement Desjardins est présent et sur l'économie mondiale en général, en plus d'accroître la volatilité des marchés financiers. Si la pandémie de COVID-19 devait se prolonger ou que des vagues subséquentes de la pandémie devaient se matérialiser, ou si l'apparition d'autres maladies devait avoir des effets semblables, les incidences néfastes sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et entraîner des baisses des marchés financiers. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité, la réputation et la situation financière du Mouvement Desjardins pendant une période de temps considérable et indéterminée. Le Mouvement Desjardins continue de surveiller l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses effets négatifs potentiels sur ses activités. Les répercussions de la pandémie sur l'économie et les marchés ainsi que sur les activités et la situation financière du Mouvement sont fonction de développements futurs hautement incertains et difficiles à prévoir étant donné l'incertitude quant à l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie, l'ampleur de la vague actuelle au Québec et au Canada, l'efficacité des vaccins ainsi que la possibilité de vagues subséquentes ou l'émergence de nouveaux variants qui pourraient prolonger la fermeture de certains secteurs de l'économie, ou entraîner des fermetures additionnelles ou un resserrement des mesures de confinement par les autorités gouvernementales. Pour plus de renseignements sur les incidences de la pandémie, se référer à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

La pandémie de COVID-19 a entraîné, ou pourrait entraîner, un accroissement de certains des risques décrits dans la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement, y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque opérationnel et le risque d'assurance. La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constituent la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. Pour des détails sur les incidences de la pandémie sur les risques, se reporter à la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Le Mouvement Desjardins a publié ses objectifs financiers à moyen terme dans son rapport annuel 2020. Le contexte de grande incertitude en raison de la pandémie de COVID-19 pourrait continuer d'affecter l'économie et les marchés mondiaux ainsi que les activités, les résultats et la situation financière du Mouvement Desjardins en 2021. Les indicateurs clés à moyen terme présentés dans le rapport annuel 2020 ne tiennent pas compte des répercussions que la pandémie de COVID-19 ou d'autres événements extraordinaires pourraient avoir sur la capacité du Mouvement Desjardins d'atteindre ses objectifs financiers à moyen terme.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et diverses mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Actifs moyens – Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux propres moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédent la période visée.

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Frais autres que d'intérêts	2 165 \$	2 332 \$	1 999 \$
Revenu total	3 035	5 364	4 696
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	206	(1 781)	(2 071)
Revenu total excluant les sinistres	3 241 \$	3 583 \$	2 625 \$
Indice de productivité	66,8 %	65,1 %	76,2 %

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est utilisée comme mesure de rentabilité. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des opérations du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance et y compris l'incidence des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres et du ratio des frais.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Primes nettes	1 427 \$	1 456 \$	1 377 \$
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	685 \$	741 \$	1 042 \$
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	117	(2)	(122)
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	802 \$	739 \$	920 \$
Ratio des sinistres	56,2 %	50,8 %	66,8 %
Frais autres que d'intérêts	327 \$	331 \$	329 \$
Autres dépenses exclues du ratio des frais ⁽¹⁾	(2)	(2)	(2)
Frais d'exploitation	325 \$	329 \$	327 \$
Ratio des frais	22,8 %	22,6 %	23,7 %
Ratio combiné	79,0 %	73,4 %	90,5 %

⁽¹⁾ Provient principalement des frais de gestion de placements.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité amenant de la création de valeur pour les membres et clients. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Excédents avant ristournes aux membres	798 \$	876 \$	285 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(30)	(43)	(13)
Part revenant au Groupe	768 \$	833 \$	272 \$
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	30 184 \$	29 114 \$	27 463 \$
Rendement des capitaux propres⁽¹⁾	10,3 %	11,4 %	4,0 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividendes sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Présentation des revenus dans les états financiers combinés			
Revenu net d'intérêts	1 403 \$	1 455 \$	1 353 \$
Primes nettes	2 585	2 626	2 522
Autres revenus			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	99	104	105
Commissions sur prêts et cartes de crédit	187	165	196
Services de courtage et de fonds de placement	273	243	241
Honoraires de gestion et de services de garde	169	168	150
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	(1 602)	646	(458)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(112)	512
Revenus de change	30	21	46
Autres	37	48	29
Revenu total	3 035 \$	5 364 \$	4 696 \$
Présentation des revenus dans le rapport de gestion			
Revenu net d'intérêts	1 403 \$	1 455 \$	1 353 \$
Primes nettes	2 585	2 626	2 522
Autres revenus d'exploitation			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	99	104	105
Commissions sur prêts et cartes de crédit	187	165	196
Services de courtage et de fonds de placement	273	243	241
Honoraires de gestion et de services de garde	169	168	150
Revenus de change	30	21	46
Autres	37	48	29
Revenus d'exploitation	4 783	4 830	4 642
Revenus (pertes) de placement			
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	(1 602)	646	(458)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(112)	512
Revenus (pertes) de placement	(1 748)	534	54
Revenu total	3 035 \$	5 364 \$	4 696 \$

⁽¹⁾ Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 9 « Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement » des états financiers combinés intermédiaires.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Le taux de dotation à la provision pour pertes de crédit est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 \$	169 \$	324 \$
Prêts bruts moyens	214 224	211 756	205 445
Acceptations brutes moyennes	241	164	231
Prêts et acceptations bruts moyens	214 465 \$	211 920 \$	205 676 \$
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit⁽¹⁾	0,01 %	0,32 %	0,63 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord avec un actif de 377,0 G\$. Au 31 mars 2021 il regroupe, entre autres, 214 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de près de 50 200 employés et sur l'engagement de près de 2 500 administrateurs.

La Fédération est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination, de la trésorerie et du développement du Mouvement Desjardins, et agit en tant qu'agent financier sur les marchés financiers canadien et à l'étranger. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. La Fédération agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses et a pour mission d'assurer la gestion des risques et la gestion du capital du Mouvement Desjardins et de veiller à la santé financière du Groupe coopératif Desjardins, lequel est composé des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins, et à sa pérennité conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*. La Fédération assume notamment les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. La Fédération détient aussi le droit de participer aux systèmes de paiement Visa Inc. et Mastercard inc. au Canada pour le Mouvement. De plus, elle gère, par l'entremise de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions.

La *Loi sur les coopératives de services financiers* prévoit que les entités composant le Groupe coopératif Desjardins peuvent être fusionnées en une seule personne morale à être liquidée, ces entités ne pouvant être autrement liquidées. Précisons que la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. est exclue de cette fusion-liquidation prévue par la loi.

De l'information complémentaire sommaire sur les entités qui ne font pas partie du Groupe coopératif Desjardins ou des filiales des entités le composant, mais qui sont incluses dans les états financiers du Mouvement Desjardins, se retrouve à la section « Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF ».

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de sanctions économiques nationales et internationales afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2020. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur l'évolution de la réglementation qui a trait au capital.

Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT)

La version finale des modifications de la LRPCFAT et de ses règlements, proposées en juin 2018, a été publiée par le ministère des Finances du Canada, le 10 juillet 2019. Quelques modifications sont entrées en vigueur dès la publication officielle, certaines en juin 2020, et les autres entreront en vigueur en juin 2021. En février 2020, le ministère des Finances du Canada a publié de nouvelles propositions de changements réglementaires, lesquelles ont été commentées par le Mouvement Desjardins. La publication finale de ces derniers changements réglementaires concernant notamment les obligations relatives au contrôle continu de la relation d'affaires a eu lieu le 10 juin 2020. Le Mouvement continue d'analyser les différents changements réglementaires et implantera les ajustements requis, dont notamment les modifications à apporter aux systèmes de télévirements et de déclarations d'opérations importantes en espèces. Un projet a été déployé afin d'implanter les différents changements aux systèmes, processus et procédures des lignes d'affaires du Mouvement.

Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) – Parties XVIII (FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act) et XIX (NCD – Norme commune de déclaration)

Le 10 juillet 2020, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié la version finale des documents d'orientation pour les Parties XVIII (FATCA) et XIX (NCD) de la LIR. Les amendements sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et donnent certaines précisions sur les exigences quant aux mesures raisonnables à prendre et les pénalités applicables pour non-conformité. Les modifications nécessaires aux processus et procédures du Mouvement Desjardins ont été apportées et communiquées à l'interne afin d'assurer le respect des nouvelles exigences et d'éviter toute situation de non-conformité ou de sanction.

Projets de réforme financière aux États-Unis

Les initiatives de réforme aux États-Unis en matière de réglementation financière pourraient avoir une incidence sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis, dont le Mouvement Desjardins. Le projet de déréglementation du Congrès et des autorités réglementaires américaines a été mis en marche notamment avec l'adoption d'une loi allégeant certaines règles prescrites par la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* et s'est poursuivi avec la finalisation d'un deuxième projet de règlement visant à simplifier la « règle Volcker », dont l'objectif initial était d'interdire aux entités bancaires d'exercer des activités de négociation pour leur propre compte, ainsi que de limiter le parrainage et les investissements dans les fonds de capital-investissement et les fonds de couverture. Les modifications finales apportées aux restrictions de la « règle Volcker » en date du 25 juin 2020 concernant le parrainage et les investissements dans les fonds de capital-investissement et les fonds de couverture, sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2020. Ces modifications viennent compléter les autres révisions à la « règle Volcker » entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Quant aux modifications finales apportées aux restrictions relatives au cadre de contrôle en vertu du *Bank Holding Company Act*, elles sont entrées en vigueur le 30 septembre 2020. Le Mouvement Desjardins poursuit ses travaux pour confirmer et documenter l'étendue des allégements découlant de ces modifications sur ses activités.

Protection de la confidentialité et de la sécurité des données

En raison de l'évolution rapide des technologies de l'information, la protection de la confidentialité et de la sécurité des données sont des domaines d'actualité. Le 16 juin 2020, le ministère de la Justice du Québec a déposé le projet de loi n° 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Tel qu'anticipé, le projet de loi n° 64 reprend les grandes lignes du *Règlement général sur la protection des données* européen, notamment en ce qui concerne la transparence, le devoir d'information, le consentement, le droit à la portabilité et le droit à l'oubli. Des consultations publiques ont été tenues à la fin du mois de septembre 2020 et l'étude détaillée article par article est en cours depuis le 2 février 2021. Le 17 novembre 2020, le gouvernement canadien a quant à lui déposé le projet de loi C-11 intitulé *Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs et la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois*. Le contenu du projet de loi C-11 va dans le même sens que le projet de loi n° 64 à quelques exceptions près. Le Mouvement Desjardins suit de près les travaux pour déterminer les incidences de ceux-ci sur ses activités.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant la divulgation financière en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces exigences relatives au troisième pilier visent à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers, qui inclut les dispositions révisées relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins publie un rapport au titre du troisième pilier depuis le 31 décembre 2018 afin de s'y conformer. Au 1^{er} janvier 2020, les exigences relatives à la communication financière au titre du troisième pilier ont été intégrées par l'AMF dans un document distinct intitulé *Ligne directrice sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier*. Ce dernier contient de nouvelles exigences qui abordent notamment le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que les ajustements à l'évaluation de crédit. Au cours des deux premiers trimestres de 2020, l'AMF a annoncé des mesures d'allégement qui visaient à minimiser les incidences de la COVID-19 sur le système financier québécois, incluant notamment le report de la date d'entrée en vigueur des divulgations à venir au 1^{er} trimestre de 2023 et l'ajustement de certaines exigences préexistantes en vue d'y inclure des informations additionnelles sur les fonds propres réglementaires. Il est attendu que le tableau d'indicateurs de risque systémique, qui vise à offrir une appréciation de l'importance relative du Mouvement au sein du système financier mondial, soit applicable dès la divulgation du premier trimestre de 2022.

Rapport sur le système d'assurance automobile en Ontario

Depuis que le gouvernement a introduit son Plan 2019 pour le système d'assurance automobile, « Priorité aux conducteurs », quelques progrès ont été réalisés sur ses engagements en matière de concurrence accrue, de choix et d'innovation pour les consommateurs d'assurance. Cependant, les changements qui permettraient de remédier aux pressions existantes sur les coûts du système n'ont pas encore été mis en œuvre. Les étapes pour introduire une clause par défaut axée sur les soins plutôt que sur les règlements en espèces pour s'assurer que la couverture d'assurance automobile d'un conducteur paiera pour le traitement au lieu des frais juridiques coûteux devraient être priorisées. De plus, réformer le processus défectueux d'évaluation médicale pour apporter crédibilité et responsabilité aux évaluations que les demandeurs blessés doivent subir après un accident devrait également être priorisé. L'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a créé un comité consultatif technique sur le renouvellement de la réglementation des taux en assurance automobile. Desjardins et d'autres intervenants travaillent activement avec le gouvernement pour assurer un meilleur système d'assurance automobile pour les conducteurs de l'Ontario.

Fusion de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM)

Le 25 juin 2020, les ACVM ont lancé une consultation sur le cadre réglementaire des activités des organismes d'autoréglementation (OAR). Les ACVM sollicitent des commentaires sur la question de savoir si l'encadrement actuel des OAR sert au mieux les intérêts des investisseurs canadiens et des participants au secteur des valeurs mobilières, compte tenu de l'évolution du secteur des services financiers. Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution de ce dossier et d'analyser les incidences potentielles sur ses activités.

Réformes axées sur le client

En octobre 2019, les ACVM ont adopté de nouvelles obligations pour les conseillers et les firmes de courtage, appelées « réformes axées sur le client ». Ces nouvelles obligations portent notamment sur la connaissance du client et celle du produit, la convenance des recommandations et le traitement des conflits d'intérêts. Les ACVM ont également élaboré une nouvelle exigence fondamentale pour les personnes inscrites, soit de donner préséance aux intérêts des clients en matière de convenance. Le Mouvement Desjardins poursuit des travaux afin de se conformer dans les délais impartis. En raison des défis posés par la COVID-19, la date d'entrée en vigueur a été fixée au 31 décembre 2021 pour tous les éléments autres que les dispositions relatives aux conflits d'intérêts, qui entreront en vigueur le 30 juin 2021.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative menée à l'échelle mondiale, y compris au Canada, par les banques centrales et les autorités réglementaires. Son objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales strictes. Le retrait progressif de certains taux d'intérêt de référence s'amorcera le 17 mai 2021 avec l'abandon du CDOR à six mois et à douze mois. De plus, les autorités réglementaires ont récemment annoncé que la cessation officielle de la publication du LIBOR aura lieu après le 31 décembre 2021 pour toutes les devises à l'exception de certains LIBOR US dont la publication ne cessera qu'après le 30 juin 2023. Le Mouvement Desjardins a mis en place un groupe de travail visant à assurer une transition harmonieuse des taux d'intérêt de référence vers des taux sans risque et suit de près l'évolution de l'échéancier prévu quant au retrait de certains taux d'intérêt de référence.

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications

En février 2020, l'AMF a publié la version finale de la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications* (LDTIC), s'appliquant, notamment, aux assureurs et aux coopératives de services financiers. À la suite du dépôt de l'évaluation de la conformité à la LDTIC à l'AMF, en février dernier, Desjardins poursuit ses travaux afin de se conformer à cette ligne directrice.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Économie mondiale

L'économie mondiale continuait d'évoluer au gré de la pandémie au début de 2021. La deuxième vague a affecté la croissance de certains pays à la fin de 2020 et cet effet se manifestait encore au cours des premiers mois de la nouvelle année, notamment en Europe. Après un relâchement de certaines mesures sanitaires restrictives, un début de troisième vague a de nouveau forcé la fermeture de certains secteurs, notamment en France et en Italie. On observe aussi que la campagne de vaccination a débuté lentement en Europe continentale. À l'inverse, la vaccination est plutôt rapide au Royaume-Uni. Ce pays est toutefois l'un des membres du G20 qui a subi la pire baisse du PIB réel en 2020 et la croissance devrait s'y montrer encore lente, voire négative, au début de 2021. L'économie britannique a aussi été affectée par la fin de la période de transition post-Brexit. De son côté, la Chine a profité de la remontée du commerce mondial et des perturbations de la production dans les autres pays. Au premier trimestre de 2021, l'économie chinoise était déjà 6,9 % plus élevée qu'à la fin de 2019, soit avant la pandémie. Globalement et sur l'ensemble de l'année, la progression de la vaccination, la réouverture graduelle des secteurs fermés ou restreints pendant la pandémie et les stimuli budgétaires et monétaires devraient amener une forte croissance en 2021 et un gain de 6,0 % du PIB réel mondial est attendu.

Les bonnes données économiques, les nouveaux plans d'aide aux États-Unis et l'accélération des campagnes de vaccination ont exercé d'importantes pressions haussières sur les taux obligataires au cours des derniers mois. Jusqu'à la fin janvier, l'augmentation touchait surtout les taux de long terme et reflétait essentiellement des attentes plus élevées concernant l'inflation. Une progression plus généralisée des taux obligataires est maintenant observée alors que les investisseurs commencent à anticiper une normalisation plus rapide des politiques monétaires. Le taux canadien de 5 ans a ainsi plus que doublé au premier trimestre, entraînant quelques pressions haussières sur les taux hypothécaires. Pour le moment, les banques centrales gardent un ton prudent en insistant sur le manque à gagner du marché du travail et sur le maintien d'importants risques sanitaires. La remontée rapide des taux obligataires a entraîné une certaine volatilité sur les marchés financiers en début d'année, mais les bourses ont continué de bien faire, profitant de l'amélioration des perspectives de croissance pour l'économie et les profits.

La réouverture progressive de l'économie américaine devrait rassurer la Réserve fédérale américaine (FED) et la convaincre d'amorcer une réduction de ses achats d'actifs à l'automne prochain. La Banque du Canada semble vouloir normaliser sa politique monétaire un peu plus rapidement que la FED; une réduction de ses achats d'obligations a d'ailleurs été annoncée en avril. Les taux directeurs devraient toutefois demeurer à leur niveau plancher pour encore plusieurs mois. Les perspectives boursières demeurent généralement positives alors que la croissance économique robuste soutiendra les profits.

États-Unis

Aux États-Unis, l'économie se remet des problèmes causés par la pandémie. Au premier trimestre de 2021, le manque à gagner du PIB réel par rapport à la fin de 2019 était de 0,9 %. Cet écart devrait être refermé dès le printemps. L'économie américaine profite déjà des plans d'aide de 900 G\$ US et de 1 900 G\$ US adoptés par le gouvernement fédéral. De plus, les États-Unis sont l'un des pays où la campagne de vaccination se déroule le plus rapidement. Après la bonne croissance de 6,4 % du PIB réel enregistrée au premier trimestre, l'élan se poursuivra au cours des trimestres suivants. Après une diminution de 3,5 % en 2020, le PIB réel américain devrait croître de 7,0 % en 2021, ce qui serait sa plus forte hausse annuelle depuis 1984. En avril, il manquait toujours plus de 8 millions d'emplois par rapport au niveau prépandémie. Toutefois, la forte croissance devrait générer beaucoup d'embauches au cours des prochains trimestres.

Canada

Malgré les mesures restrictives mises en place à la fin de 2020 et en 2021 pour contrer la propagation de la deuxième vague de COVID-19, l'économie canadienne fait preuve d'une grande résilience. L'ensemble du quatrième trimestre de 2020 s'est ainsi soldé par une hausse du PIB réel de 2,3 %, ce qui correspond à un gain de 9,6 % à rythme trimestriel annualisé. Les entreprises et les consommateurs ont donc réagi très différemment lors de la deuxième vague de la pandémie. Visiblement, les agents économiques sont maintenant plus habitués aux contraintes découlant des mesures sanitaires. Dans ces conditions, les perspectives de croissance pour l'année 2021 sont très encourageantes alors que la récupération de l'économie canadienne devrait se poursuivre. En moyenne, le PIB réel canadien pourrait croître de 6,3 % en 2021. En outre, la progression de la campagne de vaccination laisse entrevoir un relâchement graduel des mesures restrictives d'ici quelques mois. Selon nos projections actuelles, le PIB réel canadien pourrait remonter à son niveau prépandémie dès l'été 2021. Cela pourrait prendre quelques mois de plus pour une entière récupération du marché du travail. Il s'agit d'un dénouement inespéré il y a à peine un an. Par contre, des disparités importantes subsisteront alors que certains secteurs sortiront gagnants de la pandémie, mais que d'autres seront perdants. Ces changements structurels mettront plusieurs années à se dissiper.

Québec

En dépit du rebond de l'économie en seconde moitié de 2020, la chute des deux premiers trimestres a fait plonger le PIB réel de 5,3 % pour l'ensemble de l'année. Malgré les mesures restrictives imposées graduellement depuis octobre dernier, l'économie du Québec a poursuivi sa période de récupération. La levée graduelle des restrictions en février et en mars entraînera le regain des indicateurs économiques qui ont été affectés par les fermetures depuis l'automne dernier. L'emploi a d'ailleurs rebondi fortement à partir de février effaçant complètement les pertes encaissées d'octobre à janvier. L'économie a globalement mieux résisté aux turbulences de la seconde vague. La troisième vague a entraîné un nouveau resserrement des mesures sanitaires en avril dans certaines régions, mais les dommages seront probablement plus limités. Pour certains secteurs qui ont déjà subi des fermetures prolongées, le coup sera toutefois encore très difficile à encaisser. D'autres industries se portent relativement bien et permettront à l'économie du Québec de poursuivre sa croissance au premier trimestre de 2021. Le bon déroulement de la campagne de vaccination augure bien pour la suite.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ANALYSE DES RÉSULTATS

Résultats financiers et indicateurs

	Pour les périodes de trois mois terminées le		
(en millions de dollars et en pourcentage)	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 403 \$	1 455 \$	1 353 \$
Primes nettes	2 585	2 626	2 522
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	99	104	105
Commissions sur prêts et cartes de crédit	187	165	196
Services de courtage et de fonds de placement	273	243	241
Honoraires de gestion et de services de garde	169	168	150
Revenus de change	30	21	46
Autres	37	48	29
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 783	4 830	4 642
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾			
Revenus (pertes) nets de placement	(1 602)	646	(458)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(112)	512
Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾	(1 748)	534	54
Revenu total	3 035	5 364	4 696
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4	169	324
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(206)	1 781	2 071
Frais autres que d'intérêts	2 165	2 332	1 999
Impôts sur les excédents	274	206	17
Excédents avant ristournes aux membres	798 \$	876 \$	285 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾			
Particuliers et Entreprises	414 \$	364 \$	190 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	125	249	(41)
Assurance de dommages	248	378	73
Autres	11	(115)	63
	798 \$	876 \$	285 \$
Retour aux membres et à la collectivité			
Ristournes aux membres	90 \$	93 \$	77 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽³⁾	12	28	16
Programme Avantages membre Desjardins	4	10	11
	106 \$	131 \$	104 \$
Indicateurs			
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2,10 %	2,17 %	2,37 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	10,3	11,4	4,0
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,8	65,1	76,2
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,01	0,32	0,63

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 10 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Dont 5 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (15 M\$ au quatrième trimestre de 2020 et 6 M\$ au premier trimestre de 2020).

(4) Les données de 2020 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante en raison d'un raffinement méthodologique.

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020

Excédents

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 798 M\$, en hausse de 513 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2020. Au premier trimestre de 2021, la croissance des excédents est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, à la bonne performance du réseau des caisses et à une sinistralité moins importante en assurance automobile pour le secteur Assurance de dommages. Rappelons que les excédents du premier trimestre de 2020 avaient été marqués par le début de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit avait été affectée par les incidences de la détérioration des perspectives économiques et des provisions avaient été comptabilisées en assurance voyage.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au premier trimestre de 2021.

- Montant total retourné aux membres et à la collectivité de 106 M\$, comparable à celui de la période correspondante de 2020.
 - Provision pour ristournes de 90 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, en hausse de 13 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 12 M\$, comparativement à 16 M\$ pour la même période l'an dernier, dont 5 M\$ au premier trimestre de 2021 et 6 M\$ au premier trimestre de 2020 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
 - Montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 4 M\$, comparativement à 11 M\$ pour la période correspondante de 2020.
- Engagements de 7 M\$ au premier trimestre de 2021 pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques. Depuis 2017, le Mouvement Desjardins a pris des engagements d'un montant total de 130 M\$.

Contribution des secteurs d'activité aux excédents :

- Particuliers et Entreprises : **excédents de 414 M\$**, en hausse de 224 M\$ par rapport à la même période en 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au premier trimestre de 2021 moins élevée que celle du trimestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses ainsi que celle de Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : **excédents de 125 M\$**, comparativement à un déficit net de 41 M\$ au premier trimestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants liés, essentiellement, à la pandémie de COVID-19 :
 - Provisions en assurance voyage et en assurance solde de crédit comptabilisées au cours du premier trimestre de 2020, soit au début de la pandémie.
 - Incidence des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti alors que ceux-ci avaient été affectés défavorablement lors du trimestre comparatif.
- Assurance de dommages : **excédents de 248 M\$**, en hausse de 175 M\$ par rapport au premier trimestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté au trimestre comparatif en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.
 - Hausse des revenus de placement, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.
 - Hausse des primes nettes.
- **Rendement des capitaux propres de 10,3 %**, en hausse par rapport à celui de 4,0 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2020, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation, qui sont constitués du revenu net d'intérêts, des primes nettes et des autres revenus d'exploitation, se sont établis à 4 783 M\$, en hausse de 141 M\$, ou de 3,0 %, par rapport au premier trimestre de 2020.

Le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre les revenus d'intérêts gagnés sur des éléments d'actif, comme des prêts et des valeurs mobilières, et les frais d'intérêts liés à des éléments de passif tels que des dépôts et des obligations subordonnées. Il est sensible aux variations des taux d'intérêt, aux stratégies d'approvisionnement en fonds et d'appariement de ces derniers ainsi qu'à la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

- **Revenu net d'intérêts de 1 403 M\$**, en hausse de 50 M\$, ou de 3,7 %, découlant notamment de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que de la hausse du revenu d'intérêts provenant du portefeuille de valeurs mobilières lié aux activités de trésorerie. Cette augmentation a été atténuée par une baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats.
- **Marge nette d'intérêt de 2,10 %** pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, exprimée en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt, en baisse de 27 points de base par rapport à la période correspondante de 2020. Cette diminution provient principalement de l'augmentation des valeurs mobilières et des liquidités générant une plus faible marge nette d'intérêts, ainsi que de la baisse des taux d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 63 M\$, ou de 2,5 %, par rapport au premier trimestre de 2020, pour s'établir à 2 585 M\$ au 31 mars 2021.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Primes nettes d'assurance et de rentes de 1 229 M\$**, en hausse de 12 M\$, ou de 1,0 %, en raison des éléments suivants :
 - Hausse de 8 M\$ provenant de l'assurance collective et 4 M\$ des rentes collectives.

Secteur Assurance de dommages

- **Primes nettes de 1 427 M\$**, en hausse de 50 M\$, ou de 3,6 %. Cette augmentation reflète les ajustements tarifaires découlant des changements dans les habitudes de conduite attribuable à la pandémie de COVID-19 qui ont ralenti la croissance de la prime moyenne.

Les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 795 M\$, en hausse de 28 M\$, ou de 3,7 %, par rapport au premier trimestre de 2020, en raison des éléments suivants :

- Hausse des revenus liée à la croissance des actifs sous gestion.
- Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
- Revenus provenant des activités de DuProprio et Purplebricks Canada.

Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :

- Variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle.
- Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Revenus de placement

Pertes de 1 748 M\$, présentées sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, comparativement à des revenus de 54 M\$ constatés au premier trimestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la hausse des taux d'intérêt.
 - Baisse compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
- Variation négative de la juste valeur des obligations appariées du secteur Assurance de dommages alors qu'une variation positive avait été constatée au trimestre comparatif, expliquée principalement par une hausse des taux d'intérêt sur le marché au premier trimestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au trimestre comparatif. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une baisse similaire de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
- Gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés en 2020.
- En contrepartie, augmentation des revenus de négociation compte tenu de l'évolution des marchés financiers.

Revenu total

Le revenu total a atteint 3 035 M\$, en baisse de 1 661 M\$, ou de 35,4 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2020.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 4 M\$, en baisse de 320 M\$, par rapport à la même période en 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier trimestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19, celle du premier trimestre de 2021 reflète principalement les incidences de la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit. La dotation à la provision pour pertes de crédit du premier trimestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2021 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,01 % pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 0,63 % pour la période correspondante de 2020. La baisse de cet indicateur pour le premier trimestre de 2021 s'explique par le fait que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier trimestre de 2021 est beaucoup moins élevée que celle du trimestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts de 0,57 %, comparativement à 0,56 %, au 31 mars 2020.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance sont en baisse de 2 277 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Charge de sinistres** en baisse de 1 925 M\$ essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 1 756 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.
 - Diminution liée aux provisions en assurance voyage et en assurance solde de crédit comptabilisées au cours du trimestre comparatif, en lien avec la pandémie de COVID-19.

Secteur Assurance de dommages

- **Charge de sinistres de 685 M\$, en baisse de 357 M\$, ou de 34,3 %.** Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Incidence favorable de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres alors qu'une incidence défavorable avait été constatée au trimestre comparatif en raison d'une baisse des taux d'actualisation. Rappelons que cette diminution de la charge de sinistres est compensée, en partie, par une baisse de la valeur des obligations apparées.
 - Ratio des sinistres de 56,2 % alors qu'il était de 66,8 % pour la période correspondante de 2020.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2020, soit 63,8 % comparativement à 76,2 %, essentiellement en assurance automobile.
 - Les changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence favorable sur le ratio des sinistres pour l'exercice en cours alors que l'incidence était de moindre envergure au trimestre comparatif.
 - Les conditions météorologiques clémentes constatées au cours du premier trimestre de 2021 ont eu une incidence favorable sur le ratio des sinistres pour l'exercice en cours, tout comme à la période correspondante de 2020.
 - En contrepartie, ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures moins favorable qu'au trimestre comparatif, soit (7,6) % comparativement à (9,4) %, essentiellement en assurance automobile.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

- **Les frais autres que d'intérêts ont atteint 2 165 M\$, en hausse de 166 M\$, ou de 8,3 %, comparativement au premier trimestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :**
 - Hausse des salaires liée à la croissance des activités et à l'indexation.
 - Hausse des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.
 - En contrepartie, contraction des coûts liés aux activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins résultant notamment du contexte de la pandémie de COVID-19.
- **Indice de productivité à 66,8 % pour le premier trimestre de 2021,** comparativement à 76,2 % pour la période correspondante de 2020. L'amélioration de l'indice de productivité pour le premier trimestre de 2021 s'explique par la hausse des excédents.

Impôts

- **Charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres de 274 M\$,** en hausse de 257 M\$ par rapport au premier trimestre de 2020.
 - Taux d'imposition effectif de 25,6 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, en hausse par rapport à celui de 5,6 % pour la période correspondante de 2020. L'augmentation de la charge d'impôt s'explique par une augmentation des excédents par rapport au premier trimestre de 2020, combinée à une hausse du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de l'exercice 2021 établi conformément aux normes comptables.

RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, leurs réalisations de 2020 et la description de l'industrie à laquelle ils sont associés sont fournis aux pages 34 à 46 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Secteur d'activité Particuliers et Entreprises

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. À la faveur d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et occupe une place sur l'échiquier des services financiers en Ontario.

Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière au quotidien, d'épargne, de paiement, de gestion de patrimoine, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial.

Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services à travers le réseau des caisses, de leurs centres Desjardins Entreprises et des centres Service Signature, ainsi que par l'intermédiaire de réseaux complémentaires et d'équipes spécialisées, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Particuliers et Entreprises – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Revenu net d'intérêts		1 215 \$	1 277 \$	1 244 \$
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾		658	625	643
Revenus d'exploitation⁽¹⁾		1 873	1 902	1 887
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾		102	76	(26)
Revenu total		1 975	1 978	1 861
Dotation à la provision pour pertes de crédit		6	196	319
Frais autres que d'intérêts		1 411	1 300	1 290
Impôts sur les excédents		144	118	62
Excédents avant ristournes aux membres		414	364	190
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré		66	70	57
Excédents nets de la période après ristournes aux membres		348 \$	294 \$	133 \$
Indicateurs				
Prêts et acceptations bruts moyens ⁽¹⁾		209 470 \$	206 249 \$	200 878 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾		182 867	174 655	165 436
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾		0,01 %	0,38 %	0,64 %
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾		0,58	0,64	0,57

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».**COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

- Excédents avant ristournes aux membres de 414 M\$,** en hausse de 224 M\$. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au premier trimestre de 2021 moins élevée que celle du trimestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses ainsi que celle de Valeurs mobilières Desjardins inc. Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
 - Augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- Revenus d'exploitation de 1 873 M\$,** en baisse de 14 M\$, ou de 0,7 %.
 - Baisse du revenu net d'intérêts de 29 M\$ découlant principalement de la diminution de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit liée à la baisse des achats. Cette diminution a été atténuée par la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Autres revenus d'exploitation de 658 M\$, en hausse de 15 M\$, ou de 2,3 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - ♦ Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
 - ♦ En contrepartie, baisse des volumes d'affaires des activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Revenus de placement de 102 M\$,** en hausse de 128 M\$ en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Fluctuation favorable des activités liées aux instruments financiers dérivés due notamment à la volatilité des marchés financiers et des écarts de crédit comparativement au premier trimestre de 2020.
 - Augmentation des revenus de négociation compte tenu de l'évolution des marchés financiers.
- Revenu total de 1 975 M\$,** en hausse de 114 M\$, ou de 6,1 %.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 6 M\$,** en baisse de 313 M\$, comparativement à la même période en 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier trimestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19, celle du premier trimestre de 2021 reflète principalement les incidences de la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit. La dotation à la provision pour pertes de crédit du premier trimestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.
- Frais autres que d'intérêts de 1 411 M\$,** en hausse de 121 M\$, ou de 9,4 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Progression des affaires, notamment celles des activités qui visent le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients, entre autres celles liées aux activités de services-conseils en gestion de patrimoine, aux services AccèsD et au centre de services partagés.
 - Augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
 - En contrepartie, contraction des coûts liés aux activités de paiement et de financement de Services de cartes Desjardins résultant notamment du contexte de la pandémie de COVID-19.

Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes regroupe différentes catégories d'offres de service visant à enrichir et à protéger le patrimoine des membres et clients du Mouvement Desjardins. Ces offres sont destinées aux personnes ou aux entreprises, tandis que les régimes collectifs d'assurance ou d'épargne répondent aux besoins des employés par l'entremise de leur entreprise, ou aux personnes faisant partie de tout autre groupe.

Ce secteur conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé), de solutions de placement et d'épargne retraite collective. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie pour la clientèle institutionnelle.

La diversité et l'étendue panafricaine des réseaux de distribution comptent parmi les grandes forces du secteur :

- Réseau des caisses Desjardins;
- Réseaux des agents Desjardins;
- Réseaux partenaires de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie;
- Réseaux externes en assurance et en solutions de placement;
- Firmes d'actuaires-conseils et courtiers.

Pour répondre aux besoins selon les préférences des membres et clients, certaines gammes de produits sont également offertes en direct par des centres de contact avec la clientèle, en ligne ou au moyen d'applications pour appareils mobiles. Les services en ligne sont en constante évolution pour bien répondre aux besoins évolutifs de la clientèle.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes – résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Revenu net d'intérêts	- \$	1 \$	3 \$
Primes nettes	1 229	1 240	1 217
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	354	324	321
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 583	1 565	1 541
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(1 737)	317	(43)
Revenu (perte) total	(154)	1 882	1 498
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	-	(2)	2
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(884)	1 048	1 041
Frais autres que d'intérêts	576	539	524
Impôts sur les excédents	29	48	(28)
Excédents (déficit) nets de la période	125 \$	249 \$	(41)\$
Indicateurs			
Ventes nettes d'épargne	3 669 \$	229 \$	1 899 \$
Ventes d'assurance	179	90	122
Primes d'assurance collective	840	841	832
Primes d'assurance individuelle	222	238	222
Primes de rentes	167	161	163
Encaissements liés aux fonds distincts	1 860	617	765

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

- **Excédents nets de 125 M\$**, comparativement à un déficit net de 41 M\$ au premier trimestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants liés, essentiellement, à la pandémie de COVID-19 :
 - Provisions en assurance voyage et en assurance solde de crédit comptabilisées au cours du premier trimestre de 2020, soit au début de la pandémie.
 - Incidence des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti alors que ceux-ci avaient été affectés défavorablement lors du trimestre comparatif.
- **Revenus d'exploitation de 1 583 M\$**, en hausse de 42 M\$, ou de 2,7 %.
- **Primes nettes de 1 229 M\$**, en hausse de 12 M\$, ou de 1,0 %, en raison des éléments suivants :
 - Hausse de 8 M\$ provenant de l'assurance collective et 4 M\$ des rentes collectives.
- **Autres revenus d'exploitation de 354 M\$**, en hausse de 33 M\$ ou de 10,3 %, provenant principalement de l'augmentation des actifs sous gestion.

- **Pertes de 1 737 M\$, présentées sous la rubrique Revenus (pertes) de placement**, comparativement à des pertes de 43 M\$ au premier trimestre de 2020 en raison principalement des éléments suivants :
 - Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - ♦ Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement de la hausse des taux d'intérêt.
 - ♦ Baisse compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
 - Gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés en 2020.
- **Perte de 154 M\$, présentée sous la rubrique Revenu (perte) total**, comparativement à un revenu total de 1 498 M\$ au trimestre comparatif.
- **Charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance** en baisse de 1 925 M\$ essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 1 756 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés.
 - Diminution liée aux provisions en assurance voyage et en assurance solde de crédit comptabilisées au cours du trimestre comparatif, en lien avec la pandémie de COVID-19.
- **Frais autres que d'intérêts de 576 M\$,** en hausse de 52 M\$ ou de 9,9 % en raison principalement des éléments suivants :
 - Hausse des frais d'administration afin de bonifier les services aux membres des caisses et clients.
 - Hausse des charges liée à l'augmentation des actifs sous gestion.

Secteur d'activité Assurance de dommages

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises et par un réseau d'agents exclusifs, dont près de 500 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ce réseau d'agents exclusifs distribue de l'assurance de dommages, ainsi que plusieurs autres produits financiers. Le digital et les applications mobiles font partie intégrante de la stratégie de distribution de chacun de nos réseaux.

Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui compte plus de trois millions de clients, commercialise ses produits à l'échelle canadienne auprès du marché des particuliers et des entreprises sous la marque Desjardins Assurances, et auprès du marché des groupes, comme les membres d'associations professionnelles et de syndicats et le personnel d'employeurs, sous la marque La Personnelle.

Assurance de dommages – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Primes nettes	1 427 \$	1 456 \$	1 377 \$
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	(54)	(35)	(30)
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 373	1 421	1 347
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(36)	162	114
Revenu total	1 337	1 583	1 461
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	685	741	1 042
Frais autres que d'intérêts	327	331	329
Impôts sur les excédents	77	133	17
Excédents nets de la période	248 \$	378 \$	73 \$
dont :			
Part revenant au Groupe	218 \$	335 \$	60 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	30	43	13
Indicateurs			
Primes brutes souscrites	1 315 \$	1 409 \$	1 244 \$
Ratio des sinistres ⁽¹⁾	56,2 %	50,8 %	66,8 %
Ratio des sinistres pour l'exercice en cours ⁽¹⁾	63,8	53,5	76,2
Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs ⁽¹⁾	-	1,5	-
Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures ⁽¹⁾	(7,6)	(4,2)	(9,4)
Ratio des frais ⁽¹⁾	22,8	22,6	23,7
Ratio combiné ⁽¹⁾	79,0	73,4	90,5

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – ASSURANCE DE DOMMAGES

- **Excédents nets de 248 M\$,** en hausse de 175 M\$ par rapport au premier trimestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté au trimestre comparatif en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19.
 - Hausse des revenus de placement, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.
 - Hausse des primes nettes.
- **Revenus d'exploitation de 1 373 M\$,** en hausse de 26 M\$, ou de 1,9 %.
- **Primes nettes de 1 427 M\$,** en hausse de 50 M\$, ou de 3,6 %. Cette augmentation reflète les ajustements tarifaires découlant des changements dans les habitudes de conduite attribuable à la pandémie de COVID-19 qui ont ralenti la croissance de la prime moyenne.
- **Pertes de 54 M\$, présentées sous la rubrique Autres revenus (pertes) d'exploitation,** comparativement à des pertes de 30 M\$ au premier trimestre de 2020 attribuable à la variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle.
- **Pertes de 36 M\$, présentées sous la rubrique Revenus (pertes) de placement,** comparativement à des revenus de 114 M\$ au trimestre comparatif. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Variation négative de la juste valeur des obligations appariées alors qu'une variation positive avait été constatée au trimestre comparatif, expliquée principalement par une hausse des taux d'intérêt sur le marché au premier trimestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au trimestre comparatif. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une baisse similaire de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.

Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :

 - Gains nets sur actions ordinaires alors que des pertes nettes avaient été constatées au trimestre comparatif.
 - Résultats favorables sur les instruments financiers dérivés alors que des résultats défavorables avaient été constatés au trimestre comparatif.
- **Revenu total de 1 337 M\$,** en baisse de 124 M\$, ou de 8,5 %.
- **Charge de sinistres de 685 M\$,** en baisse de 357 M\$, ou de 34,3 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Incidence favorable de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres alors qu'une incidence défavorable avait été constatée au trimestre comparatif en raison d'une baisse des taux d'actualisation. Rappelons que cette diminution de la charge de sinistres est compensée, en partie, par une baisse de la valeur des obligations appariées.
 - Ratio des sinistres de 56,2 % alors qu'il était de 66,8 % pour la période correspondante de 2020.
 - Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période correspondante en 2020, soit 63,8 % comparativement à 76,2 %, essentiellement en assurance automobile.
 - Les changements dans les habitudes de conduites attribuables à la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence favorable sur le ratio des sinistres pour l'exercice en cours alors que l'incidence était de moindre envergure au trimestre comparatif.
 - Les conditions météorologiques clémentes constatées au cours du premier trimestre de 2021 ont eu une incidence favorable sur le ratio des sinistres pour l'exercice en cours, tout comme à la période correspondante de 2020.
 - En contrepartie, ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures moins favorable qu'au trimestre comparatif, soit (7,6) % comparativement à (9,4) %, essentiellement en assurance automobile.
- **Frais autres que d'intérêts de 327 M\$,** soit un montant comparable au trimestre comparatif.

Rubrique Autres

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement dont les finances, l'administration, la gestion des risques, les ressources humaines, les communications, le marketing et le Bureau de la sécurité. Elle inclut aussi les activités de Capital Desjardins inc. ainsi que Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Depuis le troisième trimestre de 2020, la rubrique Autres comprend également les activités de services immobiliers de 9420-7404 Québec inc. qui gèrent deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada.

Rubrique Autres

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Revenu net d'intérêts	188 \$	177 \$	106 \$
Primes nettes	(71)	(70)	(72)
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	(163)	(165)	(167)
Revenus (pertes) d'exploitation⁽¹⁾	(46)	(58)	(133)
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(77)	(21)	9
Revenu (perte) total	(123)	(79)	(124)
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(2)	(25)	3
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(7)	(8)	(12)
Frais autres que d'intérêts	(149)	162	(144)
Impôts sur les excédents	24	(93)	(34)
Excédents (déficit) nets de la période	11 \$	(115)\$	63 \$

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – APPOINT AUX EXCÉDENTS DE LA RUBRIQUE AUTRES

- **Excédents nets de 11 M\$, comparativement à des excédents nets de 63 M\$ pour la période correspondante de 2020.**

- Charge d'impôts en hausse essentiellement attribuable à la constatation moins rapide de la reconnaissance des économies d'impôts découlant de la rémunération sur les parts de capital F en vertu de la comptabilisation de l'impôt selon la méthode du taux effectif anticipé en fin d'année.
- En lien avec les activités de trésorerie, les variations de taux du marché ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement ont eu un effet global favorable sur le revenu total.
- Les frais autres que d'intérêts incluent des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires. Ces initiatives permettent d'améliorer l'expérience vécue par les membres et clients, d'améliorer la productivité et d'assurer la mise en place des meilleures pratiques en matière de sécurité. Ils incluent également les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques, et les versements liés au programme Avantages membre Desjardins.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2021				2020			2019		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2		
Revenu net d'intérêts	1 403 \$	1 455 \$	1 464 \$	1 368 \$	1 353 \$	1 383 \$	1 363 \$	1 290 \$		
Primes nettes	2 585	2 626	2 534	2 238	2 522	2 527	2 326	2 242		
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾										
Frais de service sur les dépôts et les paiements	99	104	96	83	105	109	116	103		
Commissions sur prêts et cartes de crédit	187	165	126	141	196	185	193	186		
Services de courtage et de fonds de placement	273	243	235	235	241	226	223	223		
Honoraires de gestion et de services de garde	169	168	152	147	150	155	148	140		
Revenus de change	30	21	22	14	46	12	11	27		
Autres	37	48	14	58	29	341	12	9		
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 783	4 830	4 643	4 284	4 642	4 938	4 392	4 220		
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾										
Revenus (pertes) nets de placement	(1 602)	646	304	2 624	(458)	(93)	608	1 052		
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(112)	(143)	(299)	512	(22)	(13)	10		
Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾	(1 748)	534	161	2 325	54	(115)	595	1 062		
Revenu total	3 035	5 364	4 804	6 609	4 696	4 823	4 987	5 282		
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	4	169	99	271	324	113	154	(11)		
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(206)	1 781	1 775	3 606	2 071	1 411	2 247	2 345		
Frais autres que d'intérêts	2 165	2 332	1 954	2 012	1 999	2 172	1 861	2 069		
Impôts sur les excédents	274	206	247	191	17	192	155	187		
Excédents avant ristournes aux membres	798	876	729	529	285	935	570	692		
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	66	70	60	58	57	57	60	58		
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	732 \$	806 \$	669 \$	471 \$	228 \$	878 \$	510 \$	634 \$		
dont :										
Part revenant au Groupe	702 \$	763 \$	648 \$	464 \$	215 \$	858 \$	499 \$	616 \$		
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	30	43	21	7	13	20	11	18		

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Au cours de la dernière année, les trimestres ont été affectés par les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 amenant des fluctuations importantes aux résultats trimestriels comparativement à celles habituellement constatées par le Mouvement Desjardins, tandis que les résultats du quatrième trimestre de 2019 ont été marqués par la cession à Global Payments de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement Desjardins sous la marque Monetico, complétée le 31 décembre 2019. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 50 à 52 du rapport de gestion annuel 2020.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

Bilan combiné

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19 853 \$	5,3 %
Valeurs mobilières	83 429	22,1
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	13 634	3,6
Prêts et acceptations nets	215 005	57,0
Actif net des fonds distincts	20 662	5,5
Instruments financiers dérivés	5 585	1,5
Autres actifs	18 813	5,0
Total de l'actif	376 981 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres		
Dépôts	230 919 \$	61,2 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	11 589	3,1
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	21 883	5,8
Instruments financiers dérivés	5 236	1,4
Passifs des contrats d'assurance	32 822	8,7
Passif net des fonds distincts	20 660	5,5
Autres passifs	20 755	5,5
Obligations subordonnées	1 473	0,4
Capitaux propres	31 644	8,4
Total du passif et des capitaux propres	376 981 \$	100,0 %

Actif

L'actif total du Mouvement Desjardins totalisait 377,0 G\$ au 31 mars 2021, en hausse de 14,9 G\$, ou de 4,1 %, depuis le 31 décembre 2020. Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ainsi que des prêts et acceptations nets compensée en partie par la baisse des valeurs mobilières.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins ont augmenté de 7,7 G\$, ou de 63,7 % et les valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 4,0 G\$, ou de 41,2 %. Dans le cas des valeurs mobilières, elles ont diminué de 4,2 G\$, ou de 4,8 %.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 3,3 G\$, ou de 1,5 %. À l'origine de cette croissance, on retrouve les prêts hypothécaires résidentiels, qui occupent une place très importante dans les activités de crédit du Mouvement. En effet, ils comptaient 64,0 % de son portefeuille au 31 mars 2021.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Hypothécaires résidentiels	138 438 \$	64,0 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 789	11,5
Aux entreprises et aux gouvernements	52 842	24,5
	216 069	100,0 %
Provision pour pertes de crédit	(1 064)	(1 112)
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	215 005 \$	211 749 \$

Les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins ont augmenté de 2,2 G\$, ou de 1,6 % depuis le 31 décembre 2020. Le Mouvement Desjardins a su profiter de la croissance soutenue de l'activité domiciliaire, notamment au Québec. L'encours des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, a progressé de 1,5 G\$, ou de 2,9 %. Quant aux prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, leur encours a baissé de 521 M\$, ou de 2,1 %, depuis la fin de 2020 en raison essentiellement de la diminution des encours de cartes de crédit liée notamment à la baisse des achats durant la pandémie de COVID-19.

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 32 de ce rapport de gestion.

L'actif net des fonds distincts a augmenté de 1,6 G\$, ou de 8,2 %, principalement en raison du mouvement des titulaires de contrat.

L'actif d'instruments financiers dérivés a diminué de 235 M\$, ou de 4,0 %, en raison notamment de l'évolution des marchés financiers.

Les autres actifs ont augmenté de 2,9 G\$, ou de 18,2 %, en raison de l'augmentation des sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières.

Passif

Le passif total du Mouvement Desjardins totalisait 345,3 G\$ au 31 mars 2021, en hausse de 13,6 G\$, ou de 4,1%, depuis le 31 décembre 2020. Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation des dépôts et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

L'encours des dépôts a progressé de 5,7 G\$, ou de 2,5 %. L'augmentation des dépôts aux entreprises et gouvernements, qui constituaient 43,1 % de son portefeuille total de dépôts à la même date, est en partie responsable de cette croissance. En effet, leur encours s'est accru de 2,8 G\$, ou de 2,9 %, en raison notamment de la croissance des dépôts des membres entreprises dans les caisses. Les différentes émissions de titres, y compris les billets à moyen terme et les obligations sécurisées, effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins.

Dépôts

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Particuliers	129 676 \$ 56,2 %	127 928 \$ 56,8 %
Entreprises et gouvernements	99 638 43,1	96 853 43,0
Institutions de dépôts	1 605 0,7	455 0,2
Total des dépôts	230 919 \$ 100,0 %	225 236 \$ 100,0 %

Dans le cas des dépôts des particuliers, qui constituaient 56,2% de son portefeuille total de dépôts, leur encours a augmenté de 1,7 G\$ ou de 1,4 % en raison de la croissance des dépôts des membres dans les caisses. Les dépôts provenant des institutions de dépôts ont augmenté de 1,2 G\$.

Les engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 5,0 G\$, ou de 17,4 %, pour atteindre un volume de 33,5 G\$.

Le passif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 352 M\$, ou de 7,2 %, en raison notamment de l'évolution des marchés financiers.

Les passifs des contrats d'assurance du Mouvement Desjardins ont diminué de 2,0 G\$, ou de 5,8 %. Cette baisse s'explique en grande partie par les provisions techniques attribuables aux activités d'assurance de personnes.

Le passif net des fonds distincts a augmenté de 1,6 G\$, ou de 8,2 %, principalement en raison du mouvement des titulaires de contrat.

Les autres passifs ont augmenté de 3,0 G\$, ou de 17,0 %, en raison de l'augmentation des sommes à payer des clients, courtiers et institutions financières.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 1,4 G\$, ou de 4,6 %, depuis le 31 décembre 2020. Les excédents nets des trois premiers mois de 2021 après ristournes aux membres totalisant 732 M\$ et les autres éléments du résultat global de 660 M\$ ont été les sources de cette croissance.

Les notes complémentaires 22 « Capital social » et 23 « Capital-actions » des états financiers combinés annuels présentent des renseignements supplémentaires sur le capital social et le capital-actions du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et clients, des attentes et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement se dote d'une base de fonds propres adéquate considérant ses objectifs stratégiques et ses obligations réglementaires. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Dans ce cadre, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques, les assureurs et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

À cet effet, mentionnons que les filiales d'assurance de personnes sous juridiction provinciale sont assujetties à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital* (ESCAP) émise par l'AMF. Quant aux filiales d'assurance de dommages sous juridiction provinciale, elles doivent respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* émise par l'AMF. Les filiales d'assurance de dommages sous juridiction fédérale doivent pour leur part respecter la Ligne directrice sur le *Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales* émise par le BSIF.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et en partie déduite des fonds propres en vertu des règles relatives aux participations significatives énoncées dans la ligne directrice. La société de portefeuille Desjardins Société financière inc. est assujettie à la ligne directrice ESCAP émise par l'AMF.

Par ailleurs, la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF (ligne directrice sur la TLAC) est entrée en vigueur le 31 mars 2019. Ainsi, à compter du 1^{er} avril 2022, le Mouvement sera tenu de maintenir en tout temps une capacité minimale d'absorption des pertes composée de créances à long terme externes non garanties satisfaisant aux critères visés ou encore d'instruments de fonds propres réglementaires pour appuyer sa recapitalisation en cas de défaillance.

Conformément à la ligne directrice sur la TLAC, l'AMF s'attend à ce que le Mouvement Desjardins maintienne un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 21,5 % des actifs pondérés en fonction du risque ainsi qu'un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %, et ce, à compter du 2^{er} trimestre de 2022. À cet effet, le Mouvement Desjardins a commencé à émettre des créances admissibles à la ligne directrice sur la TLAC depuis le 1^{er} octobre 2019 et prévoit être en mesure de satisfaire aux exigences minimales lorsqu'elles entreront en vigueur.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III⁽¹⁾⁽²⁾

(en pourcentage)	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I ⁽³⁾⁽⁴⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 31 mars 2021
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	22,1 %
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	22,1
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	22,6
Ratio de levier	> 3,5	s. o.	> 3,5	s. o.	> 3,5	8,7

⁽¹⁾ Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce, conformément à la ligne directrice.

⁽²⁾ Le ratio de levier est déterminé en divisant les fonds propres de la catégorie 1 par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

⁽³⁾ En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux.

⁽⁴⁾ L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, depuis le 31 mars 2019, l'AMF pourrait activer la réserve contracyclique si elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. D'après cette évaluation, une exigence de réserve contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques (APR) serait imposée si la situation le justifie. Cette exigence serait levée lorsque le risque se matérialiserait ou se dissiperaît.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et d'en évaluer les incidences sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement à la page 58. Cette section présente également les mesures publiées par l'AMF depuis le 31 mars 2020 visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 et ainsi soutenir le système financier québécois. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

Le 1^{er} février 2021, l'AMF a publié un avis à l'effet que la partie garantie d'un prêt consenti dans le cadre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) mis sur pied par la BDC est traitée comme une exposition du gouvernement du Canada, et la portion résiduelle non couverte par la garantie doit être considérée comme une exposition de l'emprunteur. Le montant total du prêt est inclus aux fins du calcul du ratio de levier.

Le 17 mars 2021, l'AMF a annoncé que la mesure d'allègement accordée au début de la pandémie et visant la réduction du multiplicateur de la valeur à risque simulée de 3 à 1 du risque de marché venait à échéance le 30 avril 2021.

Respect des exigences

Au 31 mars 2021, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 22,1 %, de 22,1 % et de 22,6 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 8,7 %. Le Mouvement Desjardins a une solide capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Au 31 mars 2021, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en hausse de 20 points de base par rapport au 31 décembre 2020, en raison de la croissance des réserves et des excédents ainsi que de la diminution des passifs au titre des régimes à prestations définies au 31 mars 2021 compensées en partie par la croissance des actifs pondérés pour le risque.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 31 mars 2021.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

Principales composantes des fonds propres

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A ⁽¹⁾	Catégorie 1B ⁽¹⁾	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital F • Parts permanentes et de ristournes des caisses assujetties au retrait progressif • Portion des provisions générales admissibles⁽⁴⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Provisions générales • Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif • Billets subordonnés FPUNV⁽³⁾ • Parts de qualification admissibles
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽⁵⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent, pour une coopérative financière régie par l'AMF, des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.

⁽²⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽³⁾ Ces titres répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la ligne directrice. Pour être admissibles, les titres doivent comporter une clause exigeant la conversion intégrale et permanente en instrument de fonds propres de la catégorie 1A au point de non-viabilité.

⁽⁴⁾ Le 31 mars 2020, l'AMF a publié des dispositions transitoires prévoyant qu'une partie des provisions générales, initialement admise dans les fonds propres de la catégorie 2, peut être incluse dans les fonds propres de la catégorie 1A. Pour plus de renseignements, se référer à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2020.

⁽⁵⁾ Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et ratios de fonds propres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	27 503 \$	26 317 \$
Fonds propres de la catégorie 1	27 503	26 317
Total des fonds propres	28 118	27 114
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	106 309 \$	103 658 \$
Risque de marché	2 861	2 561
Risque opérationnel	13 822	13 705
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher d'APR	122 992	119 924
Ajustement en fonction du plancher d'APR	1 412	177
Total des actifs pondérés en fonction des risques	124 404 \$	120 101 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	22,1 %	21,9 %
Fonds propres de la catégorie 1	22,1	21,9
Total des fonds propres	22,6	22,6
Levier	8,7	8,5
Exposition du ratio de levier	314 328 \$	307 925 \$

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013 comme prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisaient 2,1 G\$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité sur les marchés canadien, américain et européen. Elle a d'ailleurs procédé à l'émission de tels titres pour un montant de 1,0 G\$ lors du deuxième trimestre de 2020.

Évolution des fonds propres réglementaires

Pour la période de trois mois terminée le

(en millions de dollars)	31 mars 2021
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	26 317 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	1 660
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	(304)
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(15)
Déductions	(155)
Solde à la fin de la période	27 503
Total des fonds propres de la catégorie 1⁽²⁾	27 503
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	797
Instruments admissibles	(3)
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	(186)
Provisions générales	7
Déductions	-
Solde à la fin de la période	615
Total des fonds propres	28 118 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.

⁽²⁾ Aucun instrument de fonds propres de la catégorie 1B n'a été émis à ce jour.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de crédit

- Le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit.
- Depuis mars 2009, l'approche des notations internes est utilisée pour les expositions de détail – Particuliers.
- Depuis décembre 2019, l'approche des notations internes est utilisée pour la plupart des expositions des classes d'actifs emprunteurs souverains, institutions financières, entreprises et PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail.
- L'approche standard est utilisée pour évaluer le risque de crédit de certaines expositions liées à des composantes de moindre importance, ainsi que des classes d'actifs peu significatives pour ce qui est du montant et du profil de risque perçu.

Risque de marché

- Depuis septembre 2018, le Mouvement utilise les modèles internes du risque de marché pour les portefeuilles de négociation.
- L'approche standard est utilisée pour le risque de change et le risque sur produits de base du portefeuille bancaire.

Risque opérationnel

- Depuis juin 2017, le Mouvement utilise l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel.

Le Mouvement est également assujetti à un plancher d'APR. Lorsque les APR modélisés sont inférieurs aux APR calculés selon l'approche standard multipliés par un facteur déterminé par l'AMF, cet écart est ajouté au dénominateur des fonds propres réglementaires conformément à ce qui est prévu dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

Les APR totaux se chiffraient à 124,4 G\$ au 31 mars 2021, soit une hausse de 4,3 G\$ par rapport au trimestre précédent.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le premier trimestre de 2021 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit autre que le risque de contrepartie et le risque de contrepartie. Pour le risque de crédit autre que le risque de contrepartie, la hausse nette de 2,6 G\$ des APR est principalement attribuable aux changements de méthodes et politiques, qui ont causé une hausse de 977 M\$ des APR, ainsi qu'à l'évolution de la taille du portefeuille, qui a entraîné une augmentation de 664 M\$ des APR, et à la mise à jour des modèles, qui a engendré une hausse de 548 M\$ des APR. Pour le risque de contrepartie, une légère hausse de 64 M\$ des APR résulte essentiellement de la mise à jour des modèles, compensée par l'évolution de la qualité et de la taille du portefeuille.

En ce qui a trait au risque de marché, une hausse de 300 M\$ des APR découle d'une variation des niveaux de risque.

Pour ce qui est du risque opérationnel, une augmentation de 117 M\$ des APR a été observée en raison de la variation des revenus générés.

L'ajustement en fonction du plancher d'APR tel que défini précédemment a augmenté de 1,2 G\$ les APR depuis le 31 décembre 2020. Cette hausse résulte principalement de l'évolution de la taille et de la qualité du portefeuille, contrebalancée en partie par la mise à jour des modèles et des changements de méthodes et politiques.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et clients, les instruments de crédit, les garanties, la participation aux programmes de prêts gouvernementaux ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Les notes complémentaires 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » et 29 « Engagements, garanties et passifs éventuels » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins contiennent des renseignements sur les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties, tandis que la note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient des renseignements sur la participation aux programmes de prêts gouvernementaux et la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

Biens sous gestion et sous administration

Au 31 mars 2021, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et clients, des biens d'une valeur de 464,7 G\$, soit une augmentation de 6,5 G\$, ou de 1,4 % depuis le 31 décembre 2020. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 77,2 G\$ au 31 mars 2021, ce qui représente une baisse de 305 M\$, ou de 0,4 %, depuis le 31 décembre 2020.

Rappelons que les biens sous gestion et sous administration du Mouvement sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite qui n'appartiennent pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion et sous administration.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

Titres adossés

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires ⁽¹⁾	77 \$	79 \$	97 \$	97 \$

⁽¹⁾ Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du résultat net » et « Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » du bilan combiné.

Structures de financement à levier et prêts à risque

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020
	Montants nominaux	Juste valeur	
Structures de financement à levier ⁽¹⁾	214 \$		325 \$
Prêts à risque de la catégorie Alt-A ⁽²⁾	12		12
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾	3		3

⁽¹⁾ Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.

⁽²⁾ Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

⁽³⁾ Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien de l'organisation. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques en cohérence avec les stratégies d'affaires et la philosophie de prise de risque de l'organisation visant, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ou social ainsi qu'au risque lié à l'environnement juridique et réglementaire.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, notamment à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une approche proactive pour laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2021, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 68 à 103 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 64 à 67 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constituent la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. De nombreuses actions ont été posées par le Mouvement Desjardins pour y faire face et une surveillance active des effets et de l'évolution de la pandémie de COVID-19 est toujours en vigueur. La pandémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir des répercussions sur les risques auxquels est exposé le Mouvement Desjardins. Le Mouvement surveille attentivement l'évolution de ces risques afin d'assurer la pérennité de ses activités en contexte de crise. Voici les principales incidences de la pandémie sur certaines des principales catégories de risque du Mouvement :

- Risque de marché :
 - Les données de marché sont lourdement affectées par la pandémie mondiale. Ainsi, la volatilité extrême lors du premier trimestre de l'année 2020 se reflète dans les historiques des données des trimestres subséquents. Étant donné que le modèle de VaR utilise des historiques de données d'un an, les données observées continuent d'avoir une incidence sur les niveaux actuels de la VaR.

- Risque de crédit – Qualité du portefeuille :
 - La qualité du portefeuille de crédit est demeurée stable depuis le deuxième trimestre de 2020. Une augmentation potentielle de la délinquance est sous surveillance.
- Risque de crédit – Dotation :
 - Malgré la poursuite des mesures sanitaires et des fermetures de certains secteurs d'activités, la délinquance et les défauts n'ont pas subi la hausse qui avait été anticipée. Conséquemment, les pertes de crédit attendues qui ont été comptabilisées en raison des incidences anticipées de la pandémie de COVID-19 ne se sont pas réalisées pour le moment, cependant une augmentation des faillites dans les prochains mois pourrait faire en sorte de matérialiser ces pertes anticipées et le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution de la situation.
- Risque d'assurance – Assurance de personnes :
 - L'évolution de l'expérience en conséquence de la pandémie demeure sous surveillance, notamment pour l'invalidité et la mortalité.
- Risque d'assurance – Assurance de dommages :
 - En raison des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, les réclamations, particulièrement en assurance automobile, sont en baisse depuis le début de la crise. Le secteur Assurance de dommages a supporté ses assurés en appliquant des ajustements tarifaires découlant des changements dans les habitudes de conduite attribuables à la pandémie de COVID-19 et qui ont ralenti la croissance de la prime moyenne. Le secteur Assurance de dommages a également adapté ses programmes avec le lancement d'une nouvelle version d'Ajusto tenant compte de l'usage modifié du véhicule, un programme télématique offrant une rétroaction personnalisée sur la conduite, afin de tenir compte des changements dans les habitudes de conduite des assurés.
 - L'incertitude liée à la croissance des primes versus les réclamations, l'augmentation probable de la fraude et le potentiel de réclamations en responsabilité civile entreprises demeurent. Des marges additionnelles sont incluses dans les réserves pour sinistres et primes non acquises.
- Risque de liquidité :
 - Afin d'éviter l'assèchement de la liquidité, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. L'utilisation de ces programmes par le Mouvement Desjardins ainsi que l'augmentation des dépôts ont permis d'atteindre des niveaux très élevés des ratios de liquidité. Avec la stabilisation des conditions du marché, certains programmes ont pris fin et le niveau de liquidités demeure élevé.
- Risques opérationnels – Sécurité de l'information :
 - Compte tenu de l'augmentation massive du travail à distance, la surveillance à distance a été renforcée y compris sur les applications comportant des données confidentielles. L'adéquation de l'environnement de travail de l'ensemble des employés a été évaluée afin d'assurer le respect des standards de sécurité de l'information.
- Risques opérationnels – Technologie :
 - La robustesse et la surveillance des infrastructures technologiques ont été rehaussées afin de mieux répondre aux besoins de rendement liés au télétravail et à l'utilisation accrue des services numériques par nos membres et clients. Une surveillance accrue de la stabilité des infrastructures est en place.
- Risques opérationnels – Continuité des activités :
 - Le risque d'absentéisme anormal causé par une troisième vague de la COVID-19 touchant les employés de Desjardins et leur famille est sous surveillance et les plans de continuité des affaires sont rajustés et raffinés continuellement pour assurer la relève des opérations. Le risque d'épuisement accentué par les perturbations amenées dans les activités et le rythme de travail anormalement élevé demeurent également sous surveillance.
- Risques opérationnels – Tiers :
 - La pandémie accentue les risques liés aux tiers. La surveillance a été accrue notamment sur les stratégies de continuité des affaires des principaux fournisseurs. De plus, une attention particulière a été portée sur leur santé financière.

Afin de pallier ces incidences, le Mouvement a augmenté la fréquence de ses activités de gestion des risques, lesquelles sont présentées à la section 4 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Pour davantage de détails sur les incidences de la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins, se référer à la section « Événements importants – Pandémie de COVID-19 » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion, laquelle présente certains facteurs pouvant contribuer aux risques décrits ci-haut ainsi qu'à ceux présentés dans le rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis de l'avant plusieurs mesures d'allégement afin de soutenir ses membres et clients et d'atténuer les incidences de cette crise. Les autorités gouvernementales ont également mis en place plusieurs programmes pour stabiliser la situation et soutenir l'économie. Bien que les répercussions futures demeurent incertaines, un suivi rigoureux du portefeuille de crédit est effectué afin de tenir compte des incidences à plus ou moins long terme.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 31 mars 2021, selon la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires, le montant de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts se chiffrait à 1 064 M\$, en baisse de 48 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

L'encours des prêts dépréciés bruts correspond aux prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation. Le ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,57 % au terme du premier trimestre 2021, comparativement à 0,62 % au 31 décembre 2020. La provision pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés totalise 313 M\$ au 31 mars 2021, ce qui donne un taux de provisionnement sur les prêts dépréciés de 25,3 %.

Le tableau suivant présente la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés.

Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 114 \$	147 \$	24 \$	- \$	1 285 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	435	112	38	36	621
Aux entreprises et aux gouvernements	135	39	9	-	183
	1 684 \$	298 \$	71 \$	36 \$	2 089 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 305 \$	150 \$	31 \$	1 \$	1 487 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	551	138	55	46	790
Aux entreprises et aux gouvernements	192	98	14	1	305
	2 048 \$	386 \$	100 \$	48 \$	2 582 \$

Les tableaux suivants présentent les prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts dépréciés bruts.

Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021				Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable brute		Provision pour pertes de crédit sur prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Prêts dépréciés nets
	Prêts et acceptations bruts	Prêts dépréciés bruts				
Hypothécaires résidentiels	138 438 \$	323 \$	0,23 %	26 \$	297 \$	374 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 789	186	0,75	109	77	212
Aux entreprises et aux gouvernements	52 842	727	1,38	178	549	737
Total des prêts	216 069 \$	1 236 \$	0,57 %	313 \$	923 \$	1 323 \$

Variation du solde des prêts dépréciés bruts

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2020
Prêts dépréciés bruts au début de la période	1 323 \$	1 340 \$	1 142 \$
Prêts dépréciés bruts survenus depuis la dernière période	608	851	483
Retours à un état non déprécié	(699)	(772)	(407)
Radiations et recouvrements	(56)	(114)	(105)
Autres variations	60	18	54
Prêts dépréciés bruts à la fin de la période	1 236 \$	1 323 \$	1 167 \$

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. De plus, des limites sont aussi établies pour certains instruments financiers. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins. La croissance du portefeuille de valeurs mobilières du Mouvement augmente l'exposition à des pertes économiques lors d'un élargissement des écarts de crédit. L'incidence de cette exposition est reflétée dans le résultat net.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Hormis la détention en dette souveraine américaine et les engagements avec les grandes banques internationales, l'exposition du Mouvement aux entités étrangères est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation, activités qui découlent principalement d'opérations à court terme dans l'intention de tirer profit de mouvements de prix actuels ou pour s'assurer des bénéfices d'arbitrage. Le Mouvement est aussi exposé au risque de marché en raison de ses activités autres que de négociation, activités qui regroupent principalement les opérations de gestion actif-passif des activités bancaires traditionnelles ainsi que les portefeuilles de placements relatifs à ses activités d'assurance. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gouvernance

Les composantes du Mouvement sont principalement structurées en différentes entités légales en vue de fournir des produits et services qui peuvent être distribués aux membres et clients du Mouvement. Ces entités légales gèrent des instruments financiers exposés au risque de marché et sont assujetties à différents environnements réglementaires tels que l'industrie bancaire, du courtage en valeurs mobilières, de la gestion du patrimoine et de l'assurance de personnes ainsi que de l'assurance de dommages. Les conseils d'administration de ces entités délèguent à différents comités la responsabilité de mettre en place des systèmes et procédures en vue d'établir des mesures adaptées à leurs activités et environnements réglementaires. Ces mesures, avec les processus de suivi appropriés, sont incorporées dans leurs politiques et directives respectives. La PVPGR a comme fonction de faire le suivi de ces mesures et de s'assurer de la conformité à ces politiques. Les principales mesures utilisées et leurs processus de suivi sont décrits ci-dessous.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché				
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19 853 \$	- \$	19 853 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	36 542	10 738	25 804	-	Taux d'intérêt
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	46 862	-	46 862	-	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	25	-	25	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	13 634	12 823	811	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	215 005	-	215 005	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	20 662	-	20 662	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	5 585	293	5 292	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	18 813	-	-	18 813	
Total de l'actif	376 981 \$	23 854 \$	334 314 \$	18 813 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	230 919 \$	- \$	230 919 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	11 589	11 450	139	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	21 883	18 797	3 086	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	5 236	355	4 881	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	32 822	-	32 822	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	20 660	-	20 660	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	20 755	-	1 877	18 878	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 473	-	1 473	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	31 644	-	-	31 644	
Total du passif et des capitaux propres	376 981 \$	30 602 \$	295 857 \$	50 522 \$	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 126 \$	- \$	12 126 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	34 960	8 170	26 790	-	Taux d'intérêt
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	52 679	-	52 679	-	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	29	-	29	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 658	8 842	816	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	211 749	-	211 749	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	19 093	-	19 093	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	5 820	405	5 415	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	15 921	-	-	15 921	
Total de l'actif	362 035 \$	17 417 \$	328 697 \$	15 921 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	225 236 \$	- \$	225 236 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 353	9 352	1	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 152	12 508	6 644	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	4 884	548	4 336	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	34 827	-	34 827	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	19 089	-	19 089	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	17 738	-	3 107	14 631	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 493	-	1 493	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	30 263	-	-	30 263	
Total du passif et des capitaux propres	362 035 \$	22 408 \$	294 733 \$	44 894 \$	

⁽¹⁾ Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la VaR en période de tension.⁽²⁾ Les montants présentés dans les activités de négociation tiennent compte des éliminations inter compagnies.⁽³⁾ Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque**

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est régie par des encadrements spécifiques. Ces encadrements précisent les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limite est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour (horizon de détention prolongé jusqu'à 10 jours aux fins de calcul des fonds propres réglementaires). Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008. Toutefois, un ratio de la VaR globale en période de tension par rapport à la VaR est calculé quotidiennement afin de s'assurer que la période de tension choisie demeure adéquate. De plus, cette période de tension est révisée périodiquement au même titre que les simulations de crise.

Les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC) sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC). Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques de marché auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans la norme de l'Autorité des marchés financiers.

Mesure du risque de marché pour le portefeuille de négociation

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2021				Pour les trimestres terminés le 31 décembre 2020 31 mars 2020			
	Au 31 mars 2021	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 décembre 2020	Moyenne	Au 31 mars 2020	Moyenne
Actions	0,6 \$	0,8 \$	1,2 \$	0,5 \$	0,9 \$	1,0 \$	3,4 \$	1,5 \$
Change	0,8	1,3	3,3	0,5	0,6	1,1	1,6	0,4
Taux d'intérêt	3,0	4,7	7,2	3,0	3,7	4,7	4,0	3,7
Risque spécifique de taux d'intérêt ⁽¹⁾	1,4	2,0	3,0	1,4	3,2	3,1	3,5	2,0
Effet de diversification ⁽²⁾	(2,5)	(3,4)	s. o. ⁽³⁾	s. o. ⁽³⁾	(4,2)	(4,6)	(6,7)	(3,4)
VaR globale	3,3 \$	5,4 \$	8,0 \$	3,3 \$	4,2 \$	5,3 \$	5,8 \$	4,2 \$
VaR globale en période de tension	17,3 \$	14,9 \$	25,3 \$	8,1 \$	7,6 \$	14,5 \$	12,1 \$	11,9 \$
Exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC)	64,5 \$	59,9 \$	71,9 \$	50,0 \$	56,6 \$	54,9 \$	55,4 \$	44,2 \$

⁽¹⁾ Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.

⁽²⁾ Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

⁽³⁾ Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates. Il n'est pas pertinent de calculer un effet de diversification.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 5,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, stable par rapport au trimestre terminé le 31 décembre 2020. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 14,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, en hausse de 0,4 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 décembre 2020. La moyenne des exigences des fonds propres liées au risque supplémentaire a été de 59,9 M\$, en hausse de 5,0 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent.

À noter que la volatilité considérable qui a caractérisé les marchés lors du premier trimestre de 2020 a continué d'avoir une incidence sur les niveaux de VaR au cours du trimestre. Cette incidence a commencé à se dissiper dès la fin du premier trimestre de 2021 et se poursuivra lors du deuxième trimestre de 2021.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

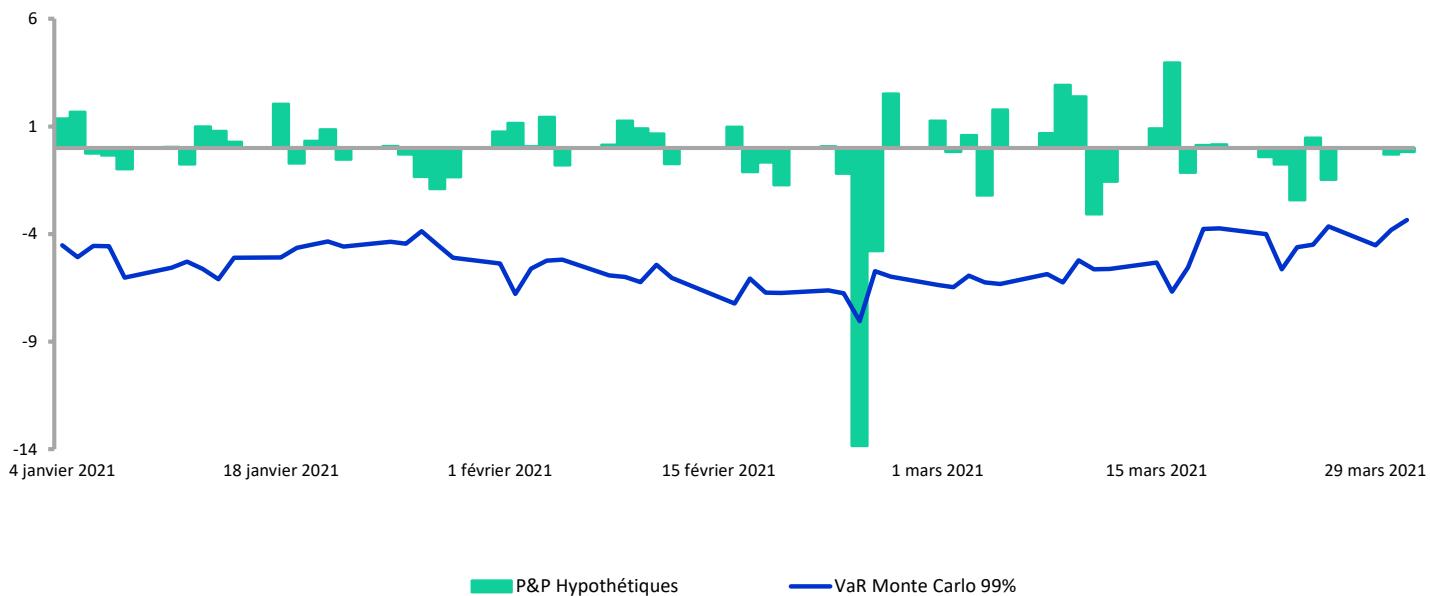
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique et un P&P réel sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique suivant représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du premier trimestre de 2021, un dépassement de 5,8 M\$ de P&P hypothétique par rapport à la VaR a été observé au niveau du Mouvement le 24 février. Ce dépassement est attribuable essentiellement à une hausse très significative des taux d'intérêt canadiens et américains. Aucun dépassement de P&P réel par rapport à la VaR n'a été observé au niveau du Mouvement.

VaR par rapport aux P&P hypothétiques des activités de négociation
(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :

- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en réduisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et clients ainsi que de la tarification. Le comité Actif/Passif (ALCO) du Mouvement Desjardins a la responsabilité d'analyser et d'enterrer mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, la situation demeure sous contrôle, puisque les portefeuilles sont bien appariés.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 25 et de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020		Au 31 mars 2020	
	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	35 \$	(154)\$	30 \$	(168)\$	(20)\$	(17)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base (100 points de base au 31 mars 2020) ⁽⁴⁾	(13)	37	7	39	88	(36)

⁽¹⁾ La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 162 M\$ avant impôts au 31 mars 2021, et de respectivement 165 M\$ et 124 M\$ au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2020. Une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 44 M\$ avant impôts au 31 mars 2021 et de 49 M\$ au 31 décembre 2020. Une diminution de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 165 M\$ au 31 mars 2020.

⁽²⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽³⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

⁽⁴⁾ Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatifs. De plus, compte tenu du contexte actuel où les taux d'intérêt sont faibles, l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt a été calculée en fonction d'une baisse de 25 points de base au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, comparativement à 100 points de base pour le 31 mars 2020.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit pour le risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité. Les compagnies d'assurance étant soumises à des exigences réglementaires particulières, elles gèrent leurs risques de liquidité en fonction de leurs propres besoins tout en suivant les orientations du Mouvement. Les valeurs mobilières détenues par ces composantes ne sont par ailleurs pas prises en compte lors de l'évaluation des réserves de liquidités du Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement. Ces opérations permettent de subvenir aux besoins de financement des composantes du Mouvement en offrant à ces dernières des conditions comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que le NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF.

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnelles pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada est présentée à la sous-section « Sources de financement » de la section « Risque de liquidité » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Le Mouvement Desjardins a utilisé ces programmes afin d'assurer le maintien d'un niveau de liquidité adéquat pour faire face à cette situation sans précédent. Cependant, avec la stabilisation des conditions du marché, certains programmes de la Banque du Canada visant à injecter temporairement des liquidités dans le système financier ont pris fin. Entre autres, le mécanisme conditionnel d'octroi de liquidités à plus d'un jour a été désactivé au début avril. Quant au mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, il devrait cesser indéfiniment à la mi-mai. Le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 155 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2021 comparativement à un ratio de 157 % pour le trimestre précédent. Malgré cette baisse, le niveau moyen du ratio au premier trimestre se situe à un niveau très élevé à la suite de l'utilisation des programmes susmentionnés et à l'augmentation des dépôts. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure aux exigences minimales requises de 100 %. Cependant, dans le but d'encourager la bonne circulation des liquidités durant la crise liée à la pandémie de COVID-19, l'AMF pourrait ponctuellement accepter, exceptionnellement, des seuils plus faibles aux exigences minimales requises. Le Mouvement Desjardins n'anticipe pas une baisse de son ratio réglementaire en deçà de la limite réglementaire. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduirait en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios permettent :

- d'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Actifs liquides

Les tableaux suivants présentent un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison des restrictions réglementaires, juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre.

Actifs liquides⁽¹⁾

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19 217 \$	- \$	19 217 \$	- \$	19 217 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	48 909	12 287	61 196	29 156	32 040
Autres titres au Canada	3 617	1 554	5 171	4 257	914
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	391	4	395	7	388
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	6 723	-	6 723	1 837	4 886
Total	78 857 \$	13 845 \$	92 702 \$	35 257 \$	57 445 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 300 \$	- \$	11 300 \$	- \$	11 300 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	51 483	8 526	60 009	24 139	35 870
Autres titres au Canada	4 273	1 387	5 660	4 446	1 214
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	421	3	424	6	418
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 366	-	7 366	1 610	5 756
Total	74 843 \$	9 916 \$	84 759 \$	30 201 \$	54 558 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.**Actifs liquides non grevés par entités⁽¹⁾**

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Fédération	38 343 \$	34 603 \$
Réseau des caisses	16 386	17 463
Autres entités	2 716	2 492
Total	57 445 \$	54 558 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau a, comme monnaie d'émission, le dollar canadien.

Actifs grecés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement ainsi qu'à des opérations liées aux provisions pour frais de sinistres et règlements. Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grecés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

Actifs grecés

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19 853 \$	- \$	19 853 \$	- \$	687 \$	18 530 \$	636 \$
Valeurs mobilières	83 429	19 495	102 924	38 971	1 251	32 190	30 512
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	13 634	-	13 634	-	-	-	13 634
Prêts et acceptations nets	215 005	-	215 005	28 171	-	74 528	112 306
Actif net des fonds distincts	20 662	-	20 662	-	-	-	20 662
Autres actifs	24 398	-	24 398	-	-	-	24 398
Total	376 981 \$	19 495 \$	396 476 \$	67 142 \$	1 938 \$	125 248 \$	202 148 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 126 \$	- \$	12 126 \$	- \$	359 \$	10 941 \$	826 \$
Valeurs mobilières	87 668	14 649	102 317	32 945	1 173	36 708	31 491
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 658	-	9 658	-	-	-	9 658
Prêts et acceptations nets	211 749	-	211 749	28 401	-	73 167	110 181
Actif net des fonds distincts	19 093	-	19 093	-	-	-	19 093
Autres actifs	21 741	-	21 741	-	-	-	21 741
Total	362 035 \$	14 649 \$	376 684 \$	61 346 \$	1 532 \$	120 816 \$	192 990 \$

⁽¹⁾ Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres.

⁽²⁾ Les actifs non grecés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les actifs qui de l'avis de la direction ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grecés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ratio de liquidité à court terme⁽¹⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2021		Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	46 101 \$	47 028 \$
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :			
Dépôts stables	95 275 \$	6 265	5 998
Dépôts moins stables	46 601	1 398	1 336
Financement de gros non garanti, dont :			
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	48 674	4 867	4 662
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	34 022	17 202	17 911
Dettes non garanties	9 572	2 281	2 057
Financement de gros garanti	16 206	6 677	6 886
Exigences supplémentaires, dont :	8 244	8 244	8 968
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	s. o.	6	13
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	14 623	3 097	3 634
Facilités de crédit et de liquidité	13 196	1 788	1 774
Autres obligations de financement contractuelles	4 170	2 470	2 209
Autres obligations de financement conditionnelles	98 447	2 493	2 343
Total des sorties de trésorerie	s. o.	31 533 \$	32 108 \$
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	12 097 \$	41 \$	39 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	3 399	1 700	1 689
Autres entrées de trésorerie	113	113	516
Total des entrées de trésorerie	15 609 \$	1 854 \$	2 244 \$
		Valeur ajustée totale⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale⁽⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité		46 101 \$	47 028 \$
Total des sorties nettes de trésorerie		29 679	29 864
Ratio de liquidité à court terme		155 %	157 %

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

⁽³⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

⁽⁴⁾ Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

⁽⁵⁾ La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) a été élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire afin de promouvoir la résilience à moyen et à long terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement et de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Le NSFR limite le recours excessif au financement de gros à court terme, il encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour tous les éléments au bilan et hors bilan, et il favorise la stabilité du financement. Le NSFR présente le montant du financement stable disponible (ASF) rapporté au montant du financement stable exigé (RSF). Selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF, ce ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %.

Le montant du ASF désigne la part des fonds propres et des passifs considérés stables sur un horizon d'un an. Les passifs avec les échéances contractuelles les plus éloignées sont ceux qui contribuent le plus significativement au rehaussement du ratio. Le montant du RSF est mesuré en tenant compte des grandes caractéristiques du profil de risque de liquidité des actifs et des expositions hors bilan. Les montants du ASF et du RSF sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio NSFR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ratio structurel de liquidité à long terme⁽¹⁾

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars et en pourcentage)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Sans échéance	< 6 mois	De 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Élément de financement stable disponible (FSD)					
Fonds propres	30 742 \$	- \$	- \$	- \$	30 742 \$
Fonds propres réglementaires	30 742	-	-	-	30 742
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	74 342	42 747	13 400	30 510	149 810
Dépôts stables	41 987	7 093	4 385	10 343	61 134
Dépôts moins stables	32 355	35 654	9 015	20 167	88 676
Financement de gros	22 681	37 976	2 217	12 919	25 692
Dépôts opérationnels	9 581	-	-	-	4 790
Autres financements de gros	13 100	37 976	2 217	12 919	20 902
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	678	708	10 844	-
Autres passifs	24 281	10 899	5 161	-	-
Passifs d'instruments dérivés du NSFR	s. o.	-	5 161	-	s. o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	24 281	10 899	-	-	-
FSD total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	206 244 \$
Élément de financement stable exigé (RSF)					
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	455 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Prêts et titres productifs	18 137	38 349	21 255	137 391	138 256
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	11 646	-	-	582
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garanties	-	2 204	-	375	596
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	12 617	18 627	8 851	49 023	64 019
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	6 151	4 936	10 570	6 871
Credits hypothécaires au logement productifs, dont :	5 510	5 435	11 730	86 590	71 302
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	5 510	5 435	11 730	86 590	71 302
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	10	437	674	1 403	1 757
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	678	708	10 844	-
Autres actifs ⁽²⁾	-	-	23 421	-	13 018
Produits de base physiques, y compris l'or	-	s. o.	s. o.	s. o.	-
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽²⁾	s. o.	-	580	-	493
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽²⁾	s. o.	-	5 413	-	259
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽²⁾	s. o.	-	5 162	-	-
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	-	17	4	12 245	12 266
Éléments hors bilan	s. o.	-	112 346	-	2 646
RSF total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	154 375 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	134 %

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.⁽²⁾ Les montants de ces lignes regroupent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 230,9 G\$ au 31 mars 2021, en hausse de 5,7 G\$ depuis le 31 décembre 2020. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan ».

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des trois premiers mois de 2021, la Fédération a maintenu un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

Principaux programmes de financement

Au 31 mars 2021

	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	10 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises) ⁽¹⁾	17 milliards de dollars
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	15 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises)	7 milliards d'euros
Billets subordonnés FPUNV (canadiens)	3 milliards de dollars

⁽¹⁾ L'AMF annonçait le 6 avril 2021 la fin immédiate de l'augmentation temporaire des limites d'émission d'obligations sécurisées et, donc, le retour à la cible normale de 5,5 % des actifs du Mouvement Desjardins calculés selon la décision de l'AMF à ce sujet. En date du 6 avril 2021, le montant maximal autorisé du programme d'obligations sécurisées est donc passé de 26 G\$ à 17 G\$ (calculé en date du 31 mars 2021).

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

Durées à l'échéance résiduelle du financement de gros

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2021							Au 31 décembre 2020	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans		
Billets à escompte au porteur	1 486 \$	966 \$	20 \$	13 \$	2 485 \$	- \$	- \$	2 485 \$	3 833 \$
Papier commercial	7 485	1 342	1 931	56	10 814	-	-	10 814	11 676
Billets à moyen terme	-	-	1 473	998	2 471	841	4 012	7 324	6 446
Titrisation de créances hypothécaires	-	352	325	705	1 382	1 710	9 155	12 247	12 100
Obligations sécurisées	2 416	-	-	464	2 880	2 233	4 627	9 740	9 979
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	1 473	1 473	1 493
Total	11 387 \$	2 660 \$	3 749 \$	2 236 \$	20 032 \$	4 784 \$	19 267 \$	44 083 \$	45 527 \$
dont :									
Garantis	2 416 \$	352 \$	325 \$	1 169 \$	4 262 \$	3 943 \$	15 255 \$	23 460 \$	23 572 \$
Non garantis	8 971	2 308	3 424	1 067	15 770	841	4 012	20 623	21 955

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau précédent a été effectué par la Fédération, à l'exception de la portion des obligations subordonnées qui a été émise par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a diminué de 1,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2020. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des billets à escompte au porteur et du papier commercial compensée en partie par l'augmentation des billets à moyen terme. Le Mouvement Desjardins ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa capacité de mobiliser des fonds grâce aux financements de gros ou aux dépôts de ses membres.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

Financement de gros par devises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
Dollars canadiens	23 929 \$	54,3 %	24 205 \$	53,2 %
Dollars américains	13 508	30,6	13 491	29,6
Autres	6 646	15,1	7 831	17,2
	44 083 \$	100,0 %	45 527 \$	100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 416 M\$ au cours des trois premiers mois de 2021. De plus, la Fédération a procédé au cours de la même période à une émission d'un montant de 1,0 G\$, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens. Par ailleurs, soulignons que le 8 avril 2021, la Fédération a procédé à une nouvelle émission d'un montant total de 500 M d'euros par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 29,3 G\$ au 31 mars 2021, comparativement à 28,5 G\$ au 31 décembre 2020. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 0,5 G\$ au 31 mars 2021, soit le même montant que celui au 31 décembre 2020.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles sont également un élément considéré lors de certaines opérations du Mouvement impliquant des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base cumulée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

En date du rapport de gestion, les notations ainsi que les perspectives des agences de notation sont présentées ci-après :

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Dette à court terme	R-1 (élévé)	F1+	P-1	A-1
Dette à moyen et long termes de premier rang existante ⁽¹⁾	AA	AA	Aa2	A+
Dette à moyen et long termes de premier rang ⁽²⁾	AA (faible)	AA-	A2	A-
Billets subordonnés FPUNV	A (faible)	A	A2	BBB+
Obligations sécurisées	-	AAA	Aaa	-
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable
Capital Desjardins inc.				
Dette à moyen et long termes de premier rang	A (élévé)	A	A2	A
Perspective	Stable	-	Stable	Stable

⁽¹⁾ Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise avant le 31 mars 2019 ainsi que celle émise à partir de cette date et qui est exclue du régime de recapitalisation applicable au Mouvement Desjardins.

⁽²⁾ Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise à partir du 31 mars 2019, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

Échéances contractuelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs inscrits au bilan combiné et les engagements hors bilan à la valeur comptable et répartis selon leurs échéances contractuelles résiduelles. La répartition des échéances constitue une source de renseignements à l'égard du risque de liquidité et de financement, mais elle diffère de l'analyse effectuée par le Mouvement pour déterminer l'échéance attendue de ces éléments aux fins de la gestion du risque de liquidité. Plusieurs facteurs autres que les échéances contractuelles sont pris en considération pour évaluer les flux monétaires futurs prévus et le risque de liquidité.

La valeur des engagements de crédit présentés dans ce tableau représente le montant maximal de crédit additionnel que le Mouvement pourrait être obligé de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La valeur des garanties et lettres de soutien correspond aux sorties maximales de fonds que le Mouvement pourrait devoir effectuer en cas de défaillance complète des parties aux garanties, sans tenir compte des recouvrements possibles. Ces engagements et garanties ne représentent pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car une partie importante de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

La note complémentaire 16 « Passifs des contrats d'assurance » des états financiers combinés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les échéances contractuelles des provisions techniques et des provisions pour sinistres et frais de règlement.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19 598 \$	252 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	19 853 \$
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	122	587	532	982	1 384	2 142	6 475	18 838	5 480	36 542
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	363	394	588	1 113	784	3 228	22 752	17 573	67	46 862
Titres au coût amorti	-	-	-	1	-	1	5	18	-	25
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	12 368	316	650	300	-	-	-	-	-	13 634
Prêts										
Hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	2 424	3 634	5 829	8 307	8 873	20 918	75 528	7 007	5 918	138 438
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ⁽²⁾	54	81	186	278	263	1 322	5 540	7 774	9 291	24 789
Aux entreprises et aux gouvernements ⁽²⁾	12 152	5 305	5 086	5 786	4 207	3 790	8 152	3 010	5 200	52 688
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 064)	(1 064)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	20 662	20 662
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	114	26	14	-	-	-	-	-	-	154
Primes à recevoir	163	63	13	3	-	-	-	-	2 399	2 641
Instruments financiers dérivés	260	308	208	274	175	1 145	2 951	264	-	5 585
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	4 612	3	-	-	-	-	-	-	774	5 389
Actifs de réassurance	34	59	75	67	64	171	349	1 085	-	1 904
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	563	563
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	918	918
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 514	1 514
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	156	156
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	455	455
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 238	1 238
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	833	833
Autres actifs	774	251	123	13	17	28	48	12	1 936	3 202
Total de l'actif	53 038 \$	11 279 \$	13 307 \$	17 124 \$	15 767 \$	32 745 \$	121 800 \$	55 581 \$	56 340 \$	376 981 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 50.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers ⁽³⁾	6 716 \$	4 475 \$	5 091 \$	6 987 \$	5 299 \$	13 299 \$	16 571 \$	387 \$	70 851 \$	129 676 \$
Entreprises et gouvernements ⁽³⁾	13 464	3 314	4 273	1 616	1 919	6 178	15 675	3 886	49 313	99 638
Institutions de dépôts ⁽³⁾	545	2	-	6	3	7	3	-	1 039	1 605
Acceptations	114	26	14	-	-	-	-	-	-	154
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁽⁴⁾	490	241	310	262	63	3 078	2 076	5 067	2	11 589
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	21 863	-	-	20	-	-	-	-	-	21 883
Instruments financiers dérivés	228	137	544	217	268	997	2 718	127	-	5 236
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	5 260	4	-	-	-	-	-	-	5 783	11 047
Obligations locatives	6	10	16	16	16	61	168	329	9	631
Passifs des contrats d'assurance	448	748	990	885	870	2 231	4 825	18 995	2 830	32 822
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	20 660	20 660
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	1 877	1 877
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	334	334
Autres passifs	2 908	691	123	84	222	232	161	33	2 258	6 712
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	1 473	-	1 473
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	31 644	31 644
Total du passif et des capitaux propres	52 042 \$	9 648 \$	11 361 \$	10 093 \$	8 660 \$	26 083 \$	42 197 \$	30 297 \$	186 600 \$	376 981 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ⁽⁵⁾	852 \$	1 054 \$	1 019 \$	1 066 \$	364 \$	3 254 \$	7 430 \$	255 \$	107 235 \$	122 529 \$
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 223	1 223
Lettres de crédit documentaire	1	11	2	3	1	-	-	-	-	18
Garanties et lettres de crédit de soutien	99	305	217	255	175	240	31	8	15	1 345
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	-	641	-	641

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 50.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 739 \$	384 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 126 \$
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	172	181	866	303	627	1 508	5 632	20 671	5 000	34 960
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	695	648	644	625	1 749	6 738	23 188	18 326	66	52 679
Titres au coût amorti	-	-	-	-	1	2	4	22	-	29
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 676	599	383	-	-	-	-	-	-	9 658
Prêts										
Hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	2 257	3 040	7 108	6 494	8 643	24 388	73 124	5 136	6 018	136 208
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ⁽²⁾	56	59	138	246	359	1 350	5 762	7 918	9 422	25 310
Aux entreprises et aux gouvernements ⁽²⁾	11 150	5 796	5 553	5 054	4 824	3 591	7 786	2 757	4 504	51 015
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 112)	(1 112)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	19 093	19 093
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	312	2	-	14	-	-	-	-	-	328
Primes à recevoir	169	59	13	3	-	-	-	-	2 559	2 803
Instruments financiers dérivés	155	203	390	223	217	891	3 153	588	-	5 820
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	1 807	10	-	-	-	-	-	-	682	2 499
Actifs de réassurance	38	71	78	69	66	173	362	1 105	-	1 962
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	565	565
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	924	924
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 541	1 541
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	156	156
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	424	424
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 189	1 189
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 154	1 154
Autres actifs	583	187	134	14	17	21	47	12	1 689	2 704
Total de l'actif	37 809 \$	11 239 \$	15 310 \$	13 045 \$	16 503 \$	38 662 \$	119 058 \$	56 535 \$	53 874 \$	362 035 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 50.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers ⁽³⁾	4 129 \$	3 579 \$	8 209 \$	5 044 \$	7 058 \$	14 559 \$	15 392 \$	343 \$	69 615 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements ⁽³⁾	11 884	6 236	5 159	2 556	1 115	6 273	15 384	3 720	44 526	96 853
Institutions de dépôts ⁽³⁾	45	-	3	-	6	10	5	-	386	455
Acceptations	312	2	-	14	-	-	-	-	-	328
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁽⁴⁾	248	343	399	91	141	858	1 920	5 347	6	9 353
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 266	1 250	3 119	-	505	1 012	-	-	-	19 152
Instruments financiers dérivés	330	278	500	229	187	855	2 377	128	-	4 884
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 195	-	-	-	-	-	-	-	3 615	6 810
Obligations locatives	6	11	16	16	16	61	168	330	9	633
Passifs des contrats d'assurance	467	845	1 007	906	855	2 126	4 877	20 754	2 990	34 827
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	19 089	19 089
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	3 107	3 107
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	372	372
Autres passifs	2 132	890	587	161	51	146	164	35	2 322	6 488
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	1 493	-	1 493
Total des capitaux propres	36 014 \$	13 434 \$	18 999 \$	9 017 \$	9 934 \$	25 900 \$	40 287 \$	32 150 \$	176 300 \$	362 035 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ⁽⁵⁾	804 \$	189 \$	1 072 \$	1 044 \$	1 120 \$	3 381 \$	7 168 \$	154 \$	107 380 \$	122 312 \$
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 702	1 702
Lettres de crédit documentaire	10	9	72	9	17	12	3	-	-	132
Garanties et lettres de crédit de soutien	98	173	283	205	202	30	28	8	10	1 037
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	649	-	-	649

⁽¹⁾ Les titres de participation sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».⁽²⁾ Les montants remboursables sur demande sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».⁽³⁾ Les dépôts remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance précise.⁽⁴⁾ Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle restante du titre sous-jacent.⁽⁵⁾ Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit pour lesquelles les montants d'engagement sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion du Mouvement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 31 mars 2021, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 103 et 104 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses entreprises associées, coentreprises et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2020.

La note complémentaire 32 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 126 à 145 du rapport annuel 2020 à l'exception des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, adoptées au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la deuxième phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence et décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 104 à 110 du rapport de gestion annuel 2020 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces méthodes comptables au cours des trois premiers mois de 2021. Toutefois, le contexte de la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner des sources d'incertitude ayant une incidence sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction dans l'application de ces méthodes comptables pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021. Ceci touche particulièrement la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5, « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 145 du rapport annuel 2020. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers du Mouvement Desjardins.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES REQUISES EN VERTU DE LA DÉCISION N° 2021-FS-0091 DE L'AMF

En plus des entités composant le Groupe coopératif Desjardins (tel que défini à la section « Le Mouvement Desjardins en bref ») et des filiales des entités composant celui-ci, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins regroupent la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc (CDO). Le tableau suivant présente les informations financières de la CDO en comparaison avec celles du Mouvement Desjardins.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021			Au 31 décembre 2020		
	CDO	Bilan combiné Mouvement Desjardins	% proportion	CDO	Bilan combiné Mouvement Desjardins	% proportion
	Total de l'actif 8 835 \$	376 981 \$	2,3 %	7 376 \$	362 035 \$	2,0 %
Total du passif	8 119	345 337	2,4	6 757	331 772	2,0
Total des capitaux propres	716	31 644	2,3	619	30 263	2,0

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le								
	31 mars 2021			31 décembre 2020			31 mars 2020		
	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion
Revenu total	78 \$	3 035 \$	2,6 %	55 \$	5 364 \$	1,0 %	24 \$	4 696 \$	0,5 %
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	41	798	5,1	26	876	3,0	(3)	285	(1,1)
Excédents (déficit) nets de la période après ristournes aux membres	38	732	5,2	23	806	2,9	(5)	228	(2,2)

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

TABLE DES MATIÈRES

53 États financiers combinés	60 Notes complémentaires aux états financiers combinés intermédiaires résumés
54 Bilan combiné	60 Note 1 Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins
55 État combiné du résultat	60 Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables
56 État combiné du résultat global	62 Note 3 Valeur comptable des instruments financiers
58 État combiné des variations des capitaux propres	64 Note 4 Juste valeur des instruments financiers
59 Tableau combiné des flux de trésorerie	70 Note 5 Prêts et provision pour pertes de crédit
	77 Note 6 Dépôts
	77 Note 7 Cumul des autres éléments du résultat global
	78 Note 8 Gestion du capital
	79 Note 9 Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement
	80 Note 10 Information sectorielle

Bilan combiné

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		19 853 \$	12 126 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		36 542	34 960
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		46 862	52 679
Titres au coût amorti		25	29
		83 429	87 668
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		13 634	9 658
Prêts	5		
Hypothécaires résidentiels		138 438	136 208
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		24 789	25 310
Aux entreprises et aux gouvernements		52 688	51 015
		215 915	212 533
Provision pour pertes de crédit	5	(1 064)	(1 112)
		214 851	211 421
Actif net des fonds distincts		20 662	19 093
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		154	328
Primes à recevoir		2 641	2 803
Instruments financiers dérivés		5 585	5 820
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		5 389	2 499
Actifs de réassurance		1 904	1 962
Actifs au titre de droits d'utilisation		563	565
Immeubles de placement		918	924
Immobilisations corporelles		1 514	1 541
Goodwill		156	156
Immobilisations incorporelles		455	424
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 238	1 189
Actifs d'impôt différé		833	1 154
Autres		3 202	2 704
		24 552	22 069
TOTAL DE L'ACTIF		376 981 \$	362 035 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	6		
Particuliers		129 676 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements		99 638	96 853
Institutions de dépôts		1 605	455
		230 919	225 236
Autres passifs			
Acceptations		154	328
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		11 589	9 353
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		21 883	19 152
Instruments financiers dérivés		5 236	4 884
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		11 047	6 810
Obligations locatives		631	633
Passifs des contrats d'assurance		32 822	34 827
Passif net des fonds distincts		20 660	19 089
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		1 877	3 107
Passifs d'impôt différé		334	372
Autres		6 712	6 488
		112 945	105 043
Obligations subordonnées		1 473	1 493
TOTAL DU PASSIF		345 337	331 772
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		5 016	5 021
Excédents non répartis		2 369	1 874
Cumul des autres éléments du résultat global	7	999	1 302
Réserves		22 470	21 316
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		30 854	29 513
Participations ne donnant pas le contrôle		790	750
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		31 644	30 263
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		376 981 \$	362 035 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
		2021	2020
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts		1 712 \$	1 935 \$
Valeurs mobilières		113	109
		1 825	2 044
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		405	645
Obligations subordonnées		14	18
Autres		3	28
		422	691
REVENU NET D'INTÉRÊTS	9	1 403	1 353
PRIMES NETTES		2 585	2 522
AUTRES REVENUS			
Frais de service sur les dépôts et les paiements		99	105
Commissions sur prêts et cartes de crédit		187	196
Services de courtage et de fonds de placement		273	241
Honoraires de gestion et de services de garde		169	150
Pertes nettes de placement	9	(1 602)	(458)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance		(146)	512
Revenus de change		30	46
Autres		37	29
		(953)	821
REVENU TOTAL		3 035	4 696
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT	5	4	324
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		(206)	2 071
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
Salaires et avantages sociaux		1 061	913
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		223	207
Ententes de services et impartition		56	62
Communications		61	66
Autres		764	751
		2 165	1 999
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		1 072	302
Impôts sur les excédents		274	17
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾		798	285
Ristournes aux membres		90	77
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(24)	(20)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		732 \$	228 \$
dont :			
Part revenant au Groupe		702 \$	215 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		30	13

⁽¹⁾ La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 10 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2021	2020
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	732 \$	228 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	951	1 250
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	7
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(3)
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5
	958	1 259
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés	(290)	218
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	-	6
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	(57)	(76)
	(347)	148
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance		
Gains (pertes) nets non réalisés	147	(432)
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	(36)	34
	111	(398)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(50)	490
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(12)	(1)
	(62)	489
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	-	2
	(298)	241
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	660	1 500
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 392 \$	1 728 \$
dont :		
Part revenant au Groupe	1 346 \$	1 721 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	46	7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global (suite)

(non audité)

Impôt sur les autres éléments du résultat global

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2021	2020
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	341 \$	448 \$
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(1)
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2
	341	449
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(102)	74
Gains (pertes) nets non réalisés	-	2
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	(20)	(29)
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	(122)	47
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liées à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	46	(128)
Gains (pertes) nets non réalisés	(11)	14
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	35	(114)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(19)	181
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(4)	-
	(23)	181
	(110)	114
Total de la charge d'impôt	231 \$	563 \$

État combiné des variations des capitaux propres

(non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

	Capital social	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 7)	Réserves				Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves			
(en millions de dollars canadiens)										
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	5 021 \$	1 874 \$	1 302 \$	795 \$	1 159 \$	19 362 \$	21 316 \$	29 513 \$	750 \$	30 263 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	702	-	-	-	-	-	702	30	732
Autres éléments du résultat global de la période	-	947	(303)	-	-	-	-	644	16	660
Résultat global de la période	-	1 649	(303)	-	-	-	-	1 346	46	1 392
Rachat de parts de capital social	(5)	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	(1 154)	-	-	(64)	1 218	1 154	-	-	-
SOLDE AU 31 MARS 2021	5 016 \$	2 369 \$	999 \$	795 \$	1 095 \$	20 580 \$	22 470 \$	30 854 \$	790 \$	31 644 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	5 134 \$	2 352 \$	211 \$	796 \$	978 \$	17 185 \$	18 959 \$	26 656 \$	773 \$	27 429 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	215	-	-	-	-	-	215	13	228
Autres éléments du résultat global de la période	-	1 242	264	-	-	-	-	1 506	(6)	1 500
Résultat global de la période	-	1 457	264	-	-	-	-	1 721	7	1 728
Rachat de parts de capital social	(93)	-	-	-	-	-	-	(93)	-	(93)
Rachat net de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	(1 794)	-	-	(55)	1 849	1 794	-	-	-
Perte sur la dilution de la participation ne donnant pas le contrôle	-	(14)	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
Autres	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
SOLDE AU 31 MARS 2020	5 041 \$	2 000 \$	475 \$	796 \$	923 \$	19 034 \$	20 753 \$	28 269 \$	681 \$	28 950 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Tableau combiné des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	1 072 \$	302 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	93	84
Amortissement des primes et des escomptes	114	15
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	(2 005)	224
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4	324
Gains nets réalisés sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(63)	(107)
Gains nets sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	-	(101)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	146	(512)
Impôts différés	(4)	(63)
Autres	(2)	(39)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 582)	(485)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(3 976)	(533)
Prêts	(3 434)	(3 486)
Instruments financiers dérivés, montant net	1 386	(2 406)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	1 347	2 305
Dépôts	5 683	11 577
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	2 236	(1 714)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	2 731	2 854
Autres	397	(68)
Impôts versés sur les excédents	(468)	(140)
	3 675	8 031
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Achats de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	(20)	-
Remboursement d'obligations locatives	(23)	(13)
Rachat de parts de capital social	(5)	(93)
Rémunération sur le capital social	(208)	(210)
Rachat net de participations ne donnant pas le contrôle	-	(106)
Dividendes versés	(6)	(6)
	(262)	(428)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	(6 489)	(14 300)
Produits tirés de la vente de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	9 039	5 529
Produits tirés des échéances de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	1 874	7 077
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement	(78)	(56)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	-	131
Acquisitions de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(32)	(79)
	4 314	(1 698)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 727	5 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	12 126	3 709
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	19 853 \$	9 614 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	718 \$	866 \$
Intérêts reçus	2 011	2 114
Dividendes reçus	59	55

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Nature des activités

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

Mode de présentation des états financiers combinés

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération, de la CDO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la CDO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que les zones ombragées de la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliquée de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » de la présente note.

L'incertitude entourant la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la pandémie et son incidence sur les jugements significatifs, estimations et hypothèses, qui sont décrits à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Pour d'autres renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 13 mai 2021.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 1^{er} janvier 2021, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la deuxième phase de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence. Ces modifications complètent celles adoptées le 1^{er} janvier 2020 issues de la première phase et se concentrent sur l'incidence du remplacement du taux d'intérêt de référence sur les états financiers.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a modifié IFRS 9 pour ajouter une mesure de simplification qui permet que la modification apportée aux flux de trésorerie contractuels requise par la réforme des taux d'intérêt de référence soit comptabilisée prospectivement en révisant le taux d'intérêt effectif. La mesure de simplification s'applique uniquement si certaines conditions sont respectées.

L'IASB a également modifié IFRS 9 et IAS 39 pour ajouter une exception temporaire relative à la comptabilité de couverture. L'IASB allège ainsi les exigences de documentation de la couverture en ce qui concerne les modifications apportées aux éléments couverts, aux instruments de couverture ou au risque couvert qui découlent directement de la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications permettent de continuer la comptabilité de couverture lorsque des changements relatifs à l'élément couvert et à l'instrument de couverture surviennent en raison des changements requis par la réforme.

IFRS 7 a également été modifiée pour inclure des informations sur la nature et l'étendue des risques liés à la réforme, la manière dont ces risques sont gérés ainsi que l'état d'avancement de la transition des taux de référence et la façon dont la transition est gérée. Les modifications à ces normes n'ont pas eu d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

Progrès et risques découlant de la réforme de taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative menée à l'échelle mondiale, y compris au Canada, par les banques centrales et les autorités réglementaires. Son objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales strictes.

Le Mouvement Desjardins est exposé à plusieurs risques, notamment les risques de taux d'intérêt, de marché, réputationnel et opérationnel, lesquels découlent des transactions d'instruments financiers dérivés négociés hors bourse, des valeurs mobilières, des prêts et des autres instruments à taux variable.

Afin d'assurer une transition harmonieuse des taux d'intérêt de référence vers des taux sans risque, le Mouvement Desjardins a mis sur pied un groupe de travail composé de membres ayant des champs d'expertise variés et provenant des divers secteurs d'activité touchés par cette réforme. Ce groupe de travail a pour mandat d'analyser tous les aspects de la réforme, de relever et d'atténuer les risques qu'elle pose, ainsi que de coordonner et d'exécuter un plan de transition.

Ce plan du groupe de travail vise notamment à assurer la mise en œuvre des recommandations des diverses autorités concernées en ce qui a trait au calendrier de déploiement des principales mesures de transition, notamment l'intégration des dispositions contractuelles nécessaire en lien avec la réforme. De plus, une importante mesure d'atténuation des risques reliés aux expositions sur dérivés est l'adhésion, par les parties à de telles transactions, au protocole « 2020 IBOR Fallbacks » de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce protocole modifie les transactions conclues entre ses adhérents avant le 25 janvier 2021 afin de les assujettir à des mécanismes de transition sûrs et efficaces. La Fédération a adhéré au protocole de l'ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021 en même temps qu'un supplément aux définitions ISDA de 2006. Les autres composantes concernées du Mouvement Desjardins y adhéreront prochainement.

Le groupe de travail suit également de près l'évolution de l'échéancier prévu quant au retrait de certains taux d'intérêt de référence, lequel s'amorcera le 17 mai 2021 avec l'abandon du CDOR à six mois et à douze mois. De plus, les autorités réglementaires ont récemment annoncé que la cessation officielle de la publication du LIBOR aura lieu après le 31 décembre 2021 pour toutes les devises à l'exception de certains LIBOR US dont la publication ne cessera qu'après le 30 juin 2023. Les travaux du groupe de travail, quant à eux, suivent leur cours selon l'échéancier prévu dans le plan de transition du Mouvement Desjardins.

Le tableau suivant présente les expositions des informations quantitatives sur les instruments financiers et les engagements visés par la réforme pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021 ou le 30 juin 2023 (selon la date de cessation prévue du taux de référence applicable)⁽¹⁾.

	LIBOR US	LIBOR GBP	AUTRES ⁽²⁾
	Échéance après le 30 juin 2023	Échéance après le 31 décembre 2021	Échéance après le 31 décembre 2021
Au 31 mars 2021			
Actifs financiers non dérivés ⁽³⁾	939 \$	76 \$	1 \$
Instruments financiers dérivés ⁽⁴⁾	8 066	-	-
Engagements de prêts ⁽⁵⁾	1 825	37	13

⁽¹⁾ Ce tableau exclut les expositions aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) pour toutes les échéances à l'exception du CDOR à six mois et à douze mois, le EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

⁽²⁾ Comprend le taux LIBOR Euro, EONIA (Euro Overnight Index Average) LIBOR CHF et le CDOR à six mois et à douze mois.

⁽³⁾ Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable brute des prêts et la valeur comptable des valeurs mobilières.

⁽⁴⁾ Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

⁽⁵⁾ Comprend les engagements de prêts pour lesquels il existe une possibilité de prélever des sommes en plusieurs devises.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers du Mouvement Desjardins.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			Coût amorti ⁽²⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 31 mars 2021							
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- \$ 17 082	109 \$ 19 460	618 \$ 46 795	- \$ 67	19 126 \$ 25	19 853 \$ 83 429	
Valeurs mobilières							
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	13 634	13 634	
Prêts	-	-	-	-	214 851	214 851	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	154	154	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 585	-	-	-	-	-	5 585
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	5 389	5 389	
Autres	2	-	-	-	2 101	2 103	
Total des actifs financiers	22 669 \$	19 569 \$	47 413 \$	67 \$	255 280 \$	344 998 \$	
Passifs financiers							
Dépôts ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	- \$	201 \$	- \$	- \$	230 718 \$	230 919 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	-	154	154	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	11 589	-	-	-	-	-	11 589
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	21 883	21 883	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 236	-	-	-	-	-	5 236
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	11 047	11 047	
Autres	183	-	-	-	3 138	3 321	
Obligations subordonnées	-	-	-	-	1 473	1 473	
Total des passifs financiers	17 008 \$	201 \$	- \$	- \$	268 413 \$	285 622 \$	

⁽¹⁾ Un montant de 3 413 M\$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.

⁽²⁾ Au 31 mars 2021, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 4 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

⁽³⁾ Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 375 M\$ à l'actif et de 391 M\$ au passif.

⁽⁴⁾ Le montant à l'échéance que le Mouvement sera tenu par contrat de payer aux détenteurs des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net fluctue et pourrait être différent de la juste valeur de ces dépôts à la date de clôture.

⁽⁵⁾ Le montant cumulé de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net est de 5 M\$ au 31 mars 2021.

⁽⁶⁾ Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui a été réalisé lors de la décomptabilisation au cours de la période est négligeable.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			Coût amorti ⁽²⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 31 décembre 2020							
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 \$	174 \$	719 \$	- \$	11 232 \$	12 126 \$	
Valeurs mobilières	13 721	21 239	52 613	66	29	87 668	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	9 658	9 658	
Prêts	-	-	-	-	211 421	211 421	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	328	328	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 820	-	-	-	-	5 820	
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	2 499	2 499	
Autres	2	-	-	-	1 638	1 640	
Total des actifs financiers	19 544 \$	21 413 \$	53 332 \$	66 \$	236 805 \$	331 160 \$	
Passifs financiers							
Dépôts ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	- \$	206 \$	- \$	- \$	225 030 \$	225 236 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	-	328	328	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 353	-	-	-	-	9 353	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	19 152	19 152	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	4 884	-	-	-	-	4 884	
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	6 810	6 810	
Autres	155	-	-	-	2 930	3 085	
Obligations subordonnées	-	-	-	-	1 493	1 493	
Total des passifs financiers	14 392 \$	206 \$	- \$	- \$	255 743 \$	270 341 \$	

⁽¹⁾ Un montant de 3 082 M\$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2020, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 4 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

⁽³⁾ Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 742 M\$ à l'actif et de 288 M\$ au passif.

⁽⁴⁾ Le montant à l'échéance que le Mouvement sera tenu par contrat de payer aux détenteurs des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net fluctue et pourrait être différent de la juste valeur de ces dépôts à la date de clôture.

⁽⁵⁾ Le montant cumulé de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net est de 5 M\$ au 31 décembre 2020.

⁽⁶⁾ Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui a été réalisé lors de la décomptabilisation au cours de l'exercice est négligeable.

Aucun reclassement significatif d'instruments financiers n'a été effectué au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Le Mouvement Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières	25 \$ 214 851	26 \$ 216 042	29 \$ 211 421	29 \$ 213 920
Prêts				
Passifs financiers				
Dépôts	230 718	231 882	225 030	226 762
Obligations subordonnées	1 473	1 544	1 493	1 592

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels, qui contient une description de ces 3 niveaux.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 31 mars 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 \$	82 \$	- \$	109 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 776	-	-	7 776
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	15 918	801	-	16 719
Corps scolaires ou publics au Canada	14	88	-	102
Administrations publiques à l'étranger	443	-	-	443
Autres titres				
Institutions financières	-	1 321	10	1 331
Autres émetteurs	41	3 981	714	4 736
Titres de participation	4 256	62	1 117	5 435
	28 448	6 253	1 841	36 542
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 842	-	1 842
Contrats de change	-	187	-	187
Autres contrats	-	3 556	-	3 556
	-	5 585	-	5 585
Autres actifs	-	2	-	2
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	28 475	11 922	1 841	42 238
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	66	552	-	618
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 215	5 368	-	12 583
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	26 470	2 758	-	29 228
Administrations publiques à l'étranger	12	-	-	12
Autres titres				
Institutions financières	38	4 036	-	4 074
Autres émetteurs	-	831	67	898
Titres de participation	-	2	65	67
	33 735	12 995	132	46 862
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	33 801	13 547	132	47 480
Instruments financiers des fonds distincts	7 334	13 095	286	20 715
Total des actifs financiers	69 610 \$	38 564 \$	2 259 \$	110 433 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- \$	201 \$	- \$	201 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	11 032	557	-	11 589
Autres	-	-	183	183
	11 032	758	183	11 973
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 229	-	1 229
Contrats de change	-	647	-	647
Autres contrats	-	3 360	-	3 360
	-	5 236	-	5 236
Total des passifs financiers	11 032 \$	5 994 \$	183 \$	17 209 \$

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

HIERARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (*suite*)

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 \$	164 \$	- \$	175 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	5 698	-	-	5 698
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	16 785	771	-	17 556
Corps scolaires ou publics au Canada	16	95	-	111
Administrations publiques à l'étranger	248	-	-	248
Autres titres				
Institutions financières	-	1 278	10	1 288
Autres émetteurs	61	4 327	735	5 123
Titres de participation	3 901	71	964	4 936
	26 709	6 542	1 709	34 960
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	2 556	-	2 556
Contrats de change	-	464	-	464
Autres contrats	-	2 800	-	2 800
	-	5 820	-	5 820
Autres actifs	-	2	-	2
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	26 720	12 528	1 709	40 957
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1	718	-	719
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 035	5 380	-	13 415
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	30 548	3 031	-	33 579
Corps scolaires ou publics au Canada	-	17	-	17
Administrations publiques à l'étranger	11	-	-	11
Autres titres				
Institutions financières	28	4 678	-	4 706
Autres émetteurs	3	813	69	885
Titres de participation	-	2	64	66
	38 625	13 921	133	52 679
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	38 626	14 639	133	53 398
Instruments financiers des fonds distincts	7 113	11 861	127	19 101
Total des actifs financiers	72 459 \$	39 028 \$	1 969 \$	113 456 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- \$	206 \$	- \$	206 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 671	682	-	9 353
Autres	-	-	155	155
	8 671	888	155	9 714
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 507	-	1 507
Contrats de change	-	712	-	712
Autres contrats	-	2 665	-	2 665
	-	4 884	-	4 884
Total des passifs financiers	8 671 \$	5 772 \$	155 \$	14 598 \$

Au cours de la période de trois mois, terminée le 31 mars 2021 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur. Les transferts d'instruments financiers vers ou depuis le niveau 3 reflètent des changements au niveau de la disponibilité de données d'entrée observables en raison de l'évolution des conditions de marché.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et différentes procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2021, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour une description du processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

	Solde au début de la période	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021							
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	10 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 \$
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	3	-	-	-	-	-	3
Billets à terme adossés à des actifs	3	-	-	-	-	-	3
Obligations hypothécaires	668	(13)	-	-	-	(8)	647
Autres titres de créances	61	-	-	-	-	-	61
Titres de participation	964	38	-	-	120	(5)	1 117
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 709	25	-	-	120	(13)	1 841
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	69	-	(1)	-	-	(1)	67
Titres de participation	64	-	1	-	-	-	65
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	133	-	-	-	-	(1)	132
Instruments financiers des fonds distincts	127	1	-	145	20	(7)	286
Total des actifs financiers	1 969 \$	26 \$	- \$	145 \$	140 \$	(21) \$	2 259 \$
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	155 \$	28 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	183 \$
Total des passifs financiers	155 \$	28 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	183 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Pertes nettes de placement ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (*suite*)

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020							
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	55 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	55 \$
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	2	2	(1)	-	-	-	3
Billets à terme adossés à des actifs	4	-	1	-	-	-	5
Obligations hypothécaires	710	-	(10)	-	-	(9)	691
Autres titres de créances	55	-	(2)	-	6	-	59
Titres de participation	794	(2)	(10)	-	58	(1)	839
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 620	-	(22)	-	64	(10)	1 652
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	70	-	-	(1)	-	(1)	68
Titres de participation	57	-	-	(4)	-	-	53
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127	-	-	(5)	-	(1)	121
Instruments financiers des fonds distincts							
Total des actifs financiers	1 828 \$	- \$	(29) \$	(5) \$	69 \$	(16) \$	1 847 \$
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	268 \$	- \$	30 \$	- \$	- \$	- \$	298 \$
Total des passifs financiers	268 \$	- \$	30 \$	- \$	- \$	- \$	298 \$

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Pertes nettes de placement ».

(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Pertes nettes de placement ».

(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et le montant de l'exposition des éléments hors bilan pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues en fonction de la qualité du crédit et de l'étape du modèle de dépréciation dans laquelle ils sont classés. Les prêts et les éléments hors bilan sont classés en fonction de la qualité du crédit sur la base de leur probabilité de défaut (PD) pour les 12 mois à venir ajustée pour tenir compte des informations prospectives pertinentes sur leur durée de vie. Il s'agit de la PD utilisée afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou pour déterminer les instruments financiers en défaut réglementaire. Pour plus de renseignements sur le classement des prêts et des éléments hors bilan en fonction de la qualité du crédit, se référer au tableau qui présente les tranches de PD par rapport aux niveaux de risque des prêts et des éléments hors bilan de la note 7 « Prêts et provision pour perte de crédit » des états financiers combinés annuels.

Prêts

Au 31 mars 2021	Non dépréciés		Dépréciés		Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3		
Prêts hypothécaires résidentiels					
Excellent	698 \$	- \$	- \$		698 \$
Très faible	48 209	-	-		48 209
Faible	53 335	4 894	-		58 229
Moyen	14 053	12 346	-		26 399
Élevé	1 051	3 359	-		4 410
Défaut	-	170	323		493
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	117 346 \$	20 769 \$	323 \$		138 438 \$
Provision pour pertes de crédit	(65)	(91)	(26)		(182)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	117 281 \$	20 678 \$	297 \$		138 256 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers					
Excellent	3 050 \$	- \$	- \$		3 050 \$
Très faible	3 487	-	-		3 487
Faible	9 541	293	-		9 834
Moyen	4 383	1 672	-		6 055
Élevé	416	1 700	-		2 116
Défaut	-	61	186		247
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	20 877 \$	3 726 \$	186 \$		24 789 \$
Provision pour pertes de crédit	(119)	(270)	(109)		(498)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	20 758 \$	3 456 \$	77 \$		24 291 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements⁽¹⁾					
Risque acceptable :					
Catégorie investissement	9 951 \$	33 \$	- \$		9 984 \$
Autre que catégorie investissement	25 519	4 883	-		30 402
Sous-surveillance	5 557	6 052	-		11 609
En défaut	-	120	727		847
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	41 027 \$	11 088 \$	727 \$		52 842 \$
Provision pour pertes de crédit	(79)	(127)	(178)		(384)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	40 948 \$	10 961 \$	549 \$		52 458 \$

⁽¹⁾ Incluent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (*suite*)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (*suite*)

Prêts (*suite*)

Au 31 décembre 2020	Non dépréciés			Dépréciés Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	709 \$	- \$	- \$	709 \$
Très faible	47 146	-	-	47 146
Faible	52 003	5 329	-	57 332
Moyen	12 891	12 937	-	25 828
Élevé	1 077	3 546	-	4 623
Défaut	-	196	374	570
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	113 826 \$	22 008 \$	374 \$	136 208 \$
Provision pour pertes de crédit	(64)	(98)	(29)	(191)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	113 762 \$	21 910 \$	345 \$	136 017 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	2 194 \$	- \$	- \$	2 194 \$
Très faible	4 308	-	-	4 308
Faible	9 735	299	-	10 034
Moyen	4 499	1 707	-	6 206
Élevé	393	1 904	-	2 297
Défaut	-	59	212	271
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 129 \$	3 969 \$	212 \$	25 310 \$
Provision pour pertes de crédit	(126)	(293)	(126)	(545)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 003 \$	3 676 \$	86 \$	24 765 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements⁽¹⁾				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	9 700 \$	30 \$	- \$	9 730 \$
Autre que catégorie investissement	23 691	5 684	-	29 375
Sous-surveillance	4 752	6 623	-	11 375
En défaut	-	126	737	863
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	38 143 \$	12 463 \$	737 \$	51 343 \$
Provision pour pertes de crédit	(70)	(125)	(181)	(376)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	38 073 \$	12 338 \$	556 \$	50 967 \$

⁽¹⁾ Incluent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Éléments hors bilan⁽¹⁾

Au 31 mars 2021	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2		
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	18 625 \$	- \$	- \$	18 625 \$
Très faible	21 197	-	-	21 197
Faible	33 273	94	-	33 367
Moyen	3 688	2 736	-	6 424
Élevé	348	1 119	-	1 467
Défaut	-	1	63	64
Total des éléments hors bilan bruts	77 131 \$	3 950 \$	63 \$	81 144 \$
Provision pour pertes de crédit	(49)	(16)	-	(65)
Total des éléments hors bilan nets	77 082 \$	3 934 \$	63 \$	81 079 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	23 228 \$	10 \$	- \$	23 238 \$
Autre que catégorie investissement	14 137	2 004	-	16 141
Sous-surveillance	1 033	2 135	-	3 168
En défaut	-	10	191	201
Total des éléments hors bilan bruts	38 398 \$	4 159 \$	191 \$	42 748 \$
Provision pour pertes de crédit	(6)	(3)	-	(9)
Total des éléments hors bilan nets	38 392 \$	4 156 \$	191 \$	42 739 \$

⁽¹⁾ Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

Au 31 décembre 2020	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2		
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	18 439 \$	- \$	- \$	18 439 \$
Très faible	20 966	-	-	20 966
Faible	34 871	103	-	34 974
Moyen	3 658	2 879	-	6 537
Élevé	358	1 264	-	1 622
Défaut	-	-	77	77
Total des éléments hors bilan bruts	78 292 \$	4 246 \$	77 \$	82 615 \$
Provision pour pertes de crédit	(52)	(17)	-	(69)
Total des éléments hors bilan nets	78 240 \$	4 229 \$	77 \$	82 546 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	21 758 \$	13 \$	- \$	21 771 \$
Autre que catégorie investissement	13 432	2 190	-	15 622
Sous-surveillance	954	2 338	-	3 292
En défaut	-	10	171	181
Total des éléments hors bilan bruts	36 144 \$	4 551 \$	171 \$	40 866 \$
Provision pour pertes de crédit	(6)	(3)	-	(9)
Total des éléments hors bilan nets	36 138 \$	4 548 \$	171 \$	40 857 \$

⁽¹⁾ Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les éléments hors bilan :

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021				
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	64 \$	98 \$	29 \$	191 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	17	(15)	(2)	-
Étape 2	(3)	7	(4)	-
Étape 3	-	(1)	1	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(4)	7	5	8
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(18)	(2)	-	(20)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	12	5	-	17
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(3)	(6)	(3)	(12)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	-	(2)	-	(2)
	1	(7)	(3)	(9)
Radiations et recouvrements	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	65 \$	91 \$	26 \$	182 \$
A la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers⁽⁷⁾				
Solde au début de la période	184 \$	313 \$	126 \$	623 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	75	(70)	(5)	-
Étape 2	(19)	42	(23)	-
Étape 3	-	(10)	10	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(11)	16	44	49
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(57)	12	23	(22)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	17	11	-	28
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(9)	(16)	(15)	(40)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(6)	(9)	(3)	(18)
	(10)	(24)	31	(3)
Radiations et recouvrements	-	-	(48)	(48)
Solde à la fin de la période	174 \$	289 \$	109 \$	572 \$
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	70 \$	125 \$	181 \$	376 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	9	(9)	-	-
Étape 2	(5)	7	(2)	-
Étape 3	-	(2)	2	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(1)	1	7	7
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(16)	(1)	3	(14)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	23	11	-	34
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(4)	(7)	(11)	(22)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	3	2	6	11
	9	2	5	16
Radiations et recouvrements	-	-	(8)	(8)
Solde à la fin de la période	79 \$	127 \$	178 \$	384 \$
Total des soldes à la fin de la période	318 \$	507 \$	313 \$	1 138 \$
Composition				
Prêts	263 \$	488 \$	313 \$	1 064 \$
Éléments hors bilan ⁽⁸⁾	55	19	-	74

⁽¹⁾ Représente les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

⁽³⁾ Représente la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.

⁽⁴⁾ Représente l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁵⁾ Représente principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁶⁾ Représente les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

⁽⁷⁾ La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.

⁽⁸⁾ La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

	Non dépréciés	Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020			
Hypothécaires résidentiels			
Solde au début de la période	27 \$	26 \$	24 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>			77 \$
Transferts vers ⁽¹⁾ :			
Étape 1	7	(6)	(1)
Étape 2	(7)	10	(3)
Étape 3	-	(1)	1
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(3)	9	6
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	11	22	(5)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	7	3	-
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(1)	(2)	(3)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	-	(2)	-
	14	33	(5)
Radiations et recouvrements	-	-	4
Solde à la fin de la période	41 \$	59 \$	23 \$
A la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers⁽⁷⁾			
Solde au début de la période	145 \$	203 \$	143 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>			491 \$
Transferts vers ⁽¹⁾ :			
Étape 1	83	(77)	(6)
Étape 2	(31)	56	(25)
Étape 3	(1)	(14)	15
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(5)	11	95
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(41)	88	69
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	18	14	-
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(6)	(12)	(42)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(3)	(5)	(1)
	14	61	105
Radiations et recouvrements	-	-	(101)
Solde à la fin de la période	159 \$	264 \$	147 \$
Aux entreprises et aux gouvernements			
Solde au début de la période	31 \$	20 \$	104 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>			155 \$
Transferts vers ⁽¹⁾ :			
Étape 1	3	(3)	-
Étape 2	(15)	18	(3)
Étape 3	-	(1)	1
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(1)	10	11
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	12	33	18
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	11	5	-
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(2)	(3)	(10)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	3	3	4
Autres	-	-	(2)
	11	62	19
Radiations et recouvrements	-	-	(8)
Solde à la fin de la période	42 \$	82 \$	115 \$
Total des soldes à la fin de la période	242 \$	405 \$	285 \$
Composition			
Prêts	198 \$	395 \$	285 \$
Éléments hors bilan ⁽⁸⁾	44	10	54

(1) Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

(2) Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

(3) Représentent la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.

(4) Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(5) Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(6) Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

(7) La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.

(8) La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS

Les informations qui suivent constituent une mise à jour, depuis les derniers états financiers annuels, des données et des hypothèses clés sur lesquelles repose l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements, se référer aux notes 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » et 7 « Prêts et provision pour perte de crédit » des états financiers combinés annuels.

L'évolution de la pandémie de COVID 19 et sa résolution à venir continuent de causer de l'incertitude. La direction doit donc poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans le contexte actuel.

Les scénarios macroéconomiques établis pour les fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues incluent les intervalles de valeur suivants sur l'horizon de projection pour les variables les plus significatives sur les paramètres de risque de crédit :

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 mars 2021						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	4,9 %	1,4 %	7,2 %	2,0 %	2,2 %	1,0 %
Taux de chômage (moyenne)	6,5 %	5,4 %	5,3 %	4,2 %	8,3 %	6,9 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,0 %	2,0 %	3,9 %	2,1 %	1,0 %	1,0 %
Prix des maisons (variation annualisée)	7,2 %	1,4 %	16,0 %	1,5 %	(10,2) %	(1,2) %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	122 p.b.	119 p.b.	95 p.b.	86 p.b.	151 p.b.	139 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	6,4 %	6,6 %	14,3 %	7,3 %	(4,7) %	5,0 %

⁽¹⁾ Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 décembre 2020						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	3,2 %	1,6 %	5,0 %	1,7 %	0,5 %	1,5 %
Taux de chômage (moyenne)	6,7 %	5,8 %	6,1 %	4,8 %	8,7 %	6,7 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,5 %	1,9 %	3,7 %	2,3 %	0,6 %	1,5 %
Prix des maisons (variation annualisée)	0,3 %	2,0 %	7,0 %	2,5 %	(8,0) %	1,7 %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	124 p.b.	120 p.b.	98 p.b.	86 p.b.	154 p.b.	140 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	9,9 %	6,7 %	16,4 %	7,6 %	(0,6) %	5,4 %

⁽¹⁾ Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

L'activité économique a subi les contrecoups de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 à la fin de 2020 et au début de 2021, mais de façon nettement moins marquée que lors de la première vague survenue au printemps 2020. Bien que l'incertitude ait diminué au cours des derniers mois en ce qui a trait à la distribution des vaccins au Canada, elle demeure élevée en ce qui concerne l'émergence et la progression des nouveaux variants. Dans l'ensemble, les prévisions économiques établies pour les fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues au 31 mars 2021 sont tout de même plus optimistes que celles qui avaient été établies pour les fins du calcul de la provision au 31 décembre 2020.

Le scénario de base prévoit que l'activité économique sera forte aux deuxièmes et troisième trimestres de 2021. Ces prévisions s'appuient sur une réouverture graduelle de l'économie, aidée par la campagne de vaccination qui devrait s'accélérer. Alors que les prévisions au 31 décembre 2020 anticipaient que le niveau du PIB réel rattraperait au début de 2022 son sommet d'avant la pandémie, le scénario de base prévoit dorénavant un rattrapage d'ici la fin de l'année 2021. Selon ce scénario, le taux de chômage devrait encore diminuer au cours des prochains trimestres pour ensuite converger lentement vers son niveau d'avant la pandémie. Le scénario de base prévoit également que le marché de l'habitation demeurera très vigoureux jusqu'à l'été 2021, mais que la progression des prix des propriétés résidentielles devrait par la suite ralentir, sans toutefois subir de correction majeure.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (*suite*)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS (*suite*)

Selon le scénario pessimiste, le rebond de l'activité économique prévu au printemps et à l'été 2021 serait plus modeste, bien qu'aucun trimestre n'afficherait de croissance négative du PIB réel. À plus long terme, ce scénario suppose que le PIB réel convergerait vers un niveau plus faible que celui du scénario de base et qu'il faudrait attendre le début de 2024 pour qu'il dépasse son niveau d'avant la pandémie. Quant au taux de chômage, il remonterait temporairement à plus de 8 % à court terme, pour ensuite reprendre une tendance baissière et converger vers un niveau plus élevé que dans le scénario de base. En ce qui concerne le marché de l'habitation, le scénario pessimiste table sur un recul du prix des maisons de plus de 15 % d'ici la fin de 2022.

Quant au scénario optimiste, il mise essentiellement sur une reprise économique plus rapide que le scénario de base. Cette reprise serait favorisée par un retrait plus rapide des mesures sanitaires contraignantes ainsi que par l'accélération et une grande efficacité de la campagne de vaccination. Ce scénario prévoit que le taux de chômage continuerait de diminuer assez rapidement pour atteindre 5 % d'ici la fin de 2021. La croissance du prix des maisons demeurerait assez forte en 2021 et en 2022, mais l'augmentation plus rapide des taux d'intérêt dans ce scénario finirait par modérer le marché de l'habitation au cours des années suivantes.

L'évolution des perspectives économiques après le 31 mars 2021 sera prise en compte dans l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues des prochaines périodes. Considérant la nature atypique de la crise économique actuelle, la direction continue d'appliquer un jugement d'expert en matière de crédit quant au degré de corrélation entre les données d'entrées liées aux indicateurs prospectifs et les pertes de crédit attendues. Un jugement d'expert en matière de crédit continue également d'être appliqué afin de considérer l'incidence des mesures de soutien gouvernementales, lesquelles sont d'un niveau sans précédent et en constante évolution depuis le début de la pandémie.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS

Scénarios

Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues dépend de la probabilité d'occurrence associée à chaque scénario. Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture, qui tient compte de la pondération probabiliste des trois scénarios, avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si une pondération de 100 % était attribuée à chaque scénario individuellement.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Selon l'IFRS 9	825 \$	854 \$
Pondération de 100 % attribuée au scénario :		
De base	713 \$	740 \$
Optimiste	670	699
Pessimiste	1 207	1 233

Transferts entre les étapes

Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si tous les prêts non dépréciés avaient été inclus à l'étape 1 du modèle de dépréciation.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Selon l'IFRS 9	825 \$	854 \$
Si la totalité des prêts et éléments hors bilan non dépréciés étaient inclus à l'étape 1	742 \$	765 \$

NOTE 6 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 31 mars 2021				Au 31 décembre 2020			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	65 437 \$	5 280 \$	58 959 \$	129 676 \$	64 544 \$	4 985 \$	58 399 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements	48 608	694	50 336	99 638	43 871	473	52 509	96 853
Institutions de dépôts	1 039	-	566	1 605	387	-	68	455
	115 084 \$	5 974 \$	109 861 \$	230 919 \$	108 802 \$	5 458 \$	110 976 \$	225 236 \$

NOTE 7 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	327 \$	2 \$	669 \$	7 \$
Gains nets non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	267	17	166	7
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	404	-	466	-
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	1	-	1	-
Cumul des autres éléments du résultat global	999 \$	19 \$	1 302 \$	14 \$

⁽¹⁾ Tiennent compte d'une provision pour pertes de crédit de 4 M\$ au 31 mars 2021 (4 M\$ au 31 décembre 2020) sur les valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTE 8 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien d'un niveau de fonds propres qui respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. La gestion du capital doit également faire en sorte que la structure des fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et clients, des attentes et des exigences des organismes de réglementation.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base pour les coopératives de services financiers (la ligne directrice) émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

Désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins est assujetti à un supplément de fonds propres de 1,0 % et doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 et son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,5 %.

Au 31 mars 2021, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

Le tableau qui suit présente le solde des fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins :

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	27 503 \$	26 317 \$
Fonds propres de la catégorie 1	27 503	26 317
Total des fonds propres	28 118	27 114
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	106 309	103 658
Risque de marché	2 861	2 561
Risque opérationnel	13 822	13 705
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher des APR	122 992	119 924
Plancher des APR	1 412	177
Total des actifs pondérés en fonction des risques	124 404 \$	120 101 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	22,1 %	21,9 %
Fonds propres de la catégorie 1	22,1	21,9
Total des fonds propres	22,6	22,6
Levier	8,7	8,5
Exposition du ratio de levier	314 328 \$	307 925 \$

NOTE 9 – REVENU NET D’INTÉRÊTS ET REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

REVENU NET D’INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente la ventilation du revenu net d’intérêts en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2021	2020
Revenu d’intérêts sur les actifs financiers		
Au coût amorti	1 721 \$	1 943 \$
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	100	100
À la juste valeur par le biais du résultat net	4	1
	1 825	2 044
Frais d’intérêts sur les passifs financiers		
Au coût amorti	422	691
	1 403 \$	1 353 \$

REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

Le tableau suivant présente la ventilation des revenus et pertes de placement en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	2021			2020		
	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total
Revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	54 \$ 126	41 \$ (1 939)	95 \$ (1 813)	56 \$ 139	(744) \$ (200)	(688) \$ (61)
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	25	63	88	35	107	142
Au coût amorti et autres	30	(2)	28	32	117	149
	235 \$	(1 837) \$	(1 602) \$	262 \$	(720) \$	(458) \$

NOTE 10 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts	1 215 \$	1 244 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	188 \$	106 \$	1 403 \$	1 353 \$
Primes nettes	-	-	1 229	1 217	1 427	1 377	(71)	(72)	2 585	2 522
Autres revenus	760	617	(1 383)	278	(90)	84	(240)	(158)	(953)	821
Revenu total	1 975	1 861	(154)	1 498	1 337	1 461	(123)	(124)	3 035	4 696
Dotation à la provision pour pertes de crédit	6	319	-	2	-	-	(2)	3	4	324
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	(884)	1 041	685	1 042	(7)	(12)	(206)	2 071
Frais autres que d'intérêts	1 411	1 290	576	524	327	329	(149)	(144)	2 165	1 999
Excédents d'exploitation	558	252	154	(69)	325	90	35	29	1 072	302
Impôts sur les excédents	144	62	29	(28)	77	17	24	(34)	274	17
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	414	190	125	(41)	248	73	11	63	798	285
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	66	57	-	-	-	-	-	-	66	57
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	348 \$	133 \$	125 \$	(41) \$	248 \$	73 \$	11 \$	63 \$	732 \$	228 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	348 \$	133 \$	125 \$	(41) \$	218 \$	60 \$	11 \$	63 \$	702 \$	215 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	30	13	-	-	30	13

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2021 et 2020, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 414 M\$ et de 190 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 125 M\$ et de (41) M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 218 M\$ et de 60 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 11 M\$ et de 63 M\$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 31 mars 2021	289 204 \$	50 895 \$	15 438 \$	21 444 \$	376 981 \$
Au 31 décembre 2020	275 766 \$	51 019 \$	15 457 \$	19 793 \$	362 035 \$

INFORMATION GÉNÉRALE

Mouvement Desjardins

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.